



Bulletin de L'A.N.A.I.

4^e trimestre 2001
octobre-novembre-décembre



Publié par
**L' Association Nationale
des Anciens et Amis
de l'Indochine
et du Souvenir Indochinois,**
agrée par le Ministère
de la Défense
et par la Fondation de France,
15, rue de Richelieu,
75001 Paris,
Tél : 01.42.61.41.29,
Fax : 01.42.60.06.51,
CCP 21897-05 V Paris



Sommaire

- | | |
|--|---|
| 3 Editorial | 18 Cinquantenaire de la mort du Maréchal de Lattre de Tassigny |
| 4 Les journées d'études 2002 | 19 Annonces d'associations amies |
| 5 L'armée populaire vietnamienne entre deux guerres (1954-1964) | 20 Page de la fraternité franco-indochinoise |
| 12 Informations et réflexions | 22 La structure du monde dans les croyances populaires du Cambodge |
| 15 Le Général Nguyễn Văn Thiệu | 25 Avis de recherche
Courier des lecteurs |
| 16 11 Novembre 2001 | 27 La vie des sections |

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS ET AMIS DE L'INDOCHINE ET DU SOUVENIR INDOCHINOIS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président national : Général Guy SIMON
 Vice-président : Président Philippe GRANDJEAN
 " : Ambassadeur Pierre GORCE
 " : Colonel Guy DEMAISON
 Secrétaire général : Suzanne VIDAL de la BLACHE
 Secrétaire général adjoint : Mireille de LABRUSSE
 Trésorier général : André SCHNEIDER-MAUNOURY

Déléguée du Président pour la Section de Parrainage :
 Thérèse LUCAS POTIER

Membres d'honneur

Professeur Jean DELVERT, Colonel Jean FELIX, François LE BOUTEILLER, Colonel Albert LENOIR, Michel ROUX, Amiral Jean TARDY.

Administrateurs

Jean AUBRY, Colonel Daniel BAUDIN, Colonel René BLAISE, Marie BOUDOU LÊ QUAN, Michel CHANU, Colonel André GROUSSEAU, Commandant Hervé de LA BROUSSE, Général LY BA HY, Docteur Pierre NGUYËN, Général Georges PORMENTÉ, Général Paul RENAUD, Général Michel TONNAIRE.

Dépôt légal : N° 46423
 Commission paritaire des publications de presse : N° 1632-D.73
 Directeur de la publication : Général Guy SIMON
 Directeur de la rédaction : Marie BOUDOU LÊ QUAN
 Directeur administratif : Lieutenant Henri DUPONT
 Secrétaire de la rédaction : Jeanne CESARIN
 Adresse de la revue : 15, rue de Richelieu 75001 Paris - Tél. : 01.42.61.41.29 Fax : 01.42.60.06.51
 Réalisation graphique : Scoop Presse Normandie 9, rue du Puits-Carré 27000 Evreux - Tél. : 02.32.39.50.50 Fax : 02.32.33.27.32
 Impression : Imprimerie ETC avenue des Lions - ZI 76190 Sainte-Marie-des-Champs. Tél. : 02.35.95.06.00
 Routage : Routex 2-6, rue du Bois de l'Épine - BP 125 Courcouronnes 91004 Evry Cedex Tél. : 01.60.87.34.34

© Bulletin de l'ANAI - 4^{ème} trimestre 2001
 Abonnement annuel : 11 €
 L'ANAI se réserve le droit de refuser toute insertion sans avoir à justifier sa décision.
 Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.
 Sauf dans les cas où elle est autorisée expressément, toute reproduction, totale ou partielle, du présent numéro est interdite.

EDITORIAL

par le Général de Division Guy SIMON
 Président de l'A.N.A.I.

Le 20 juillet 1954, à Genève, cédant à la force des armes viet-minh, chinoises et russes, ainsi qu'à l'inamicale pression des Américains, la France abandonna au communisme la moitié nord de l'Indochine. Michel Tauriac a décrit (1) le bain de sang qui suivit l'instauration du régime soviétique au Tonkin. Jour de honte ?

Le 16 août 1955, dans l'ambiance anti-française orchestrée par les Américains à Saïgon, la France abolit la double nationalité et dépouilla de leur citoyenneté française les Vietnamiens qui en étaient titulaires. Un conseiller d'ambassade signa cette convention, qui ne fut publiée au journal officiel que le 3 mai 1959. Délai de honte ?

Le 30 décembre 1958, une ordonnance de Charles de Gaulle retira aux anciens combattants indochinois leurs droits à pension de retraite et d'invalidité. Les pensionnés obtinrent en échange une indemnité "cristallisée", c'est à dire non indexable, alignée sur le tarif de 1956 (2). A ceux qui le désirèrent, par manque de confiance dans la parole de la France, il fut proposé une allocation globale unique de cinq annuités pour solde de tout compte. Les autres continuèrent à percevoir leurs arrérages aux consulats de France (en versant la dîme à la police locale). Mais nul ne put faire valoir de droit nouveau : invalidité non appréciée avant 1956, retraite du combattant à 65 ans, réversion aux veuves. Honteuse cristallisation !

Les 30 décembre 1995 et 1996 les lois levèrent, pour un an chaque fois, la forclusion opposable aux demandes nouvelles. Huit cents Indochinois en firent usage. Puis la parenthèse fut refermée.

Le 3 novembre 2000 Gouvernement et Parlement voulurent rouvrir le droit à la retraite du combattant. Mais l'article 109 de la loi du 30 décembre 2000 fut rédigé par un fonctionnaire incompétent et reste inapplicable aux Indochinois !

Le cristal de l'injustice est inaltérable.

(1) Michel Tauriac - Viêt Nam : Le dossier noir du communisme - Editions Plon 2001.

(2) Soit 3,14 F le point (contre 82,33 F en France) et 103,62 F la retraite du combattant (contre 2 716, 89 F en France).



LES JOURNEES D'ETUDES DE L'ANAI EN 2002

au Cercle National des Armées - 8 place Saint-Augustin, 75008 PARIS

VENREDI 26 AVRIL À 14 H 30

Congrès des présidents de section. Informations d'actualité. Débats.

SAMEDI 27 AVRIL À 9 H 30

Assemblée générale ordinaire de tous les adhérents. Ordre du jour statutaire : rapport d'activité et rapport financier de 2001. Renouvellement des mandats d'un tiers du conseil d'administration : Mesdames Thérèse Lucas-Potier, Mireille de Labrusse, Suzanne Vidal de la Blache, Commandant Hervé de la Brosse, Généraux Georges Pormonté, Paul Renaud, Michel Tonnaire. Les nouveaux candidats sont invités à se faire connaître au Siège National par une lettre de motivation avant le 15 mars 2002.

SAMEDI 27 AVRIL À 12 H 30

Déjeuner d'anciens d'Indochine et de leurs amis. Tables de 10 ou 12 par affinités. Inscription et paiement (32 €) auprès des présidents de section ou directement au siège.

BULLETIN D'INSCRIPTION A LA JOURNEE DU 27 AVRIL 2002

Nom

Prénom

Adresse

Participera à l'assemblée

au déjeuner

accompagné de personnes

et vous envoie la somme de : x 32 € =

ANNIVERSAIRE DU 9 MARS 1945 EN 2002

Samedi 9 mars

18 h 15 : Ravivage de la flamme sous l'Arc de Triomphe par l'ANAI.

Dimanche 10 mars

A l'initiative de "Citadelles et Maquis d'Indochine" :

9 h 45 : Cérémonie devant le monument commémoratif du 9 mars 1945 au Jardin des Tuileries, à l'angle sud de l'avenue du Général Lemonnier.

11 h 00 : Messe en l'église Saint-Louis des Invalides.

POUVOIR POUR L'ASSEMBLEE GENERALE

Pour l'assemblée générale du samedi 27 avril 2002, les présidents de section sont réputés porteurs des voix des adhérents de la section, sauf avis différent exprimé par le pouvoir ci-dessous adressé au siège national.

Les adhérents qui n'appartiennent pas à une section expriment leur intention par le pouvoir ci-dessous adressé au siège national.

POUVOIR

Je soussigné
membre de l'A.N.A.I. n° de la section
donne pouvoir à

pour me représenter à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra au Cercle National des Armées le 27 avril 2002 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport moral et du rapport financier sur l'exercice 2001,
2. Renouvellement des mandats de sept administrateurs, élection éventuelle de nouveaux administrateurs.

Fait à le

Signature

(précédée des mots manuscrits : bon pour pouvoir)

L'armée populaire vietnamienne

entre deux guerres (1954-1964)

En mai 1954, au terme d'une longue marche en moyenne région tonkinoise, Giap triomphant annonce à Hô Chi Minh la victoire de Diên Biên Phu. Celui-ci répond : "Si grande que soit cette victoire, elle n'est qu'un début".

En effet, pour les plus anciens dirigeants V.M., le terme de la lutte ne saurait être que la conquête totale du Viêt Nam de la frontière chinoise à la pointe de Ca Mau (1).

Les accords de Genève

Ceux-ci stipulent le regroupement dans un délai de 300 jours des forces armées et des civils volontaires pour les accompagner. Cette opération doit être effectuée de part et d'autre du 17^e parallèle qui matérialise désormais, le long de la rivière Ben Haï, la partition du Viêt Nam. Au sud, essentiellement dans les zones de Qui Nhon, Xuyên Môc et Ca Mau, 87 000 bô dôis se rassemblent, en compagnie de 43 000 non-combatants. De là, ils doivent être embarqués sur des navires français, norvégiens et russes à destination de ports nord-vietnamiens tels que Sam Son (Thanh Hoa) et Qui La près de la baie d'Along. Les formations V.M. des provinces de Baria, Bien Hoa, et Thu Dau Mot sortent des forêts "drapeaux en tête et dans un ordre admirable", ainsi que les aperçoit le Lieutenant Simon du 22^e RIC, et se réunissent à l'est de Baria. Leurs effectifs s'élèvent à 16 000 personnes, parmi lesquelles 600 militaires et 4 500 civils défaillants vont rejoindre leurs foyers au moment du départ. 11 042

hommes et femmes, auxquels se sont joints 1 Africain, 4 Européens et 11 Maghrébins déserteurs des T.F.E.O., se présentent donc en septembre 1954 à la coupée des navires "Grenoble", "Montbéliard", "Kilinsky" et "Arkangelsk".

Tous ces éléments, plus ou moins volontaires, reçoivent avant d'embarquer la promesse formelle d'un retour ultérieur rapide dans leurs villages "au besoin par les armes". Toutefois, une dizaine de milliers de combattants (2) et de militants politiques sont restés sur ordre au Sud Viêt Nam. Entrés dans la clandestinité et renforcés par des agents infiltrés avec les réfugiés en provenance du nord, ils vont continuer le combat. Parmi eux, Lê Duan, chef de l'organisation V.M. du Nam Bô, et Pham Kiêt, chargé des activités militaires, avec 700 bô dôis triés sur le volet. Les réseaux initialement en sommeil disposent de moyens financiers et de dépôts d'armes dissimulés dans la nature. De septembre 1954 à juin 1959, l'A.R.V.N. va découvrir 3 561 de ceux-ci dont 303 très importants. Ces "résidus V.M." comme les qualifient péjorativement les services américains sont camouflés au sein de la population civile, qui à cette époque comporte encore 50 000 adhérents au parti Lao Dong.

Le maintien dans la zone évacuée par le V.M. d'une telle infrastructure politico-militaire va se révéler lourd de conséquences pour le respect d'accords prévoyant des élections générales en juillet 1956. En principe, les opérations de cessez-le-feu et de regroupements doivent être surveillées par une

commission internationale de contrôle formée de Canadiens, d'Indiens et de Polonais.

L'A.P.V.N. après le cessez le feu

Le 10 octobre 1954, le D.D. 308 venu de Son Tay pénètre dans Hanoï évacué par les T.F.E.O. Les bô dôis équipés de neuf ont reçu des consignes très strictes en ce qui concerne les personnes et les biens. Une des huit règles qu'il doivent observer leur enjoint "de montrer de la sympathie envers la population, de ne pas jouer de l'argent, s'enivrer et taquiner les femmes". Le 1^{er} janvier 1955, l'A.P.V.N. fait son entrée officielle dans la capitale en défilant au pas de parade soviétique devant Hô Chi Minh. Les fantassins sont suivis d'unités féminines armées de piques de bambou. Le Dich Van omniprésent affirme aux journalistes étrangers : "C'est avec ces bambous que la R.D.V.N. a gagné la guerre contre les colonialistes supérieurement équipés par les U.S.A.". Quant aux armes modernes des réguliers, les porte-parole précisent "qu'elles ont été récupérées à Diên Biên Phu". Un enseignant français qui assiste à la cérémonie estime quant à lui que "l'A.P.V.N. est formée de nhâ quê à la crédulité inimaginable".

Beaucoup de spectateurs ignorent qu'une certaine partie de ces formations vient de combattre après le cessez-le-feu dans le nord-ouest du pays. En effet, les supplétifs du comité de libération du

Haut Fleuve Rouge créé le 17 avril 1954 à Hanoï ont refusé de déposer les armes en même temps que les troupes sous commandement français. Bien que n'étant plus ravitaillés depuis le 21 juillet par les T.F.E.O., ils tiennent encore à cette date des localités telles que Pha Kha et Hoang Su Phi. L'A.P.V.N. doit donc envoyer un D.D. pour neutraliser ces 5 500 irréductibles en majorité membres de minorités ethniques et anciens du G.M.I. Entre le 20 et le 25 août 1954,



des accrochages sanglants se déroulent dans les régions de Son La et de Na San où 2 T.D. sont décimés. Ensuite, à bout de munitions, ces fidèles à la France se frayent un passage dans les rangs ennemis et 3 500 d'entre eux parviennent à gagner Louang Prabang. D'après le Lieutenant-Colonel Trinquier, à la fin décembre 1954, certains défendent encore leurs terres ancestrales contre les hommes venus du delta. De même, à l'extrême nord du Laos, les anciens supplétifs des commandos 34, 35 et 36 du G.M.I. affrontent à l'est de Sam Neua du 8 août au 8 septembre les V.M. et les Pathet Lao. Ces derniers essuient également un cuisant échec devant 4 000 Méos stationnés dans les provinces de Sam Neua et de Xieng Khouang.

Une telle menace sur les arrières de la R.D.V.N. jointe à la crainte d'une hypothétique reprise des hostilités n'incite pas Giap à alléger l'A.P.V.N. Une ultime étude du 2^e Bureau français datée du 20 novembre 1954 estime que "le V.M. loin d'être resté inactif a procédé à une véritable reconversion de ses unités pour être prêt à reprendre la lutte en cas de nécessité. Il a valorisé au maximum ses forces". D'après ce document, le nombre de D.D. est passé de 7 à 11 et celui des bataillons non endivisionnés de 65 à 75. En revanche, celui des corps indépendants a diminué de 21 à 15. Chaque division restructurée aligne 3 corps d'infanterie soutenus par un régiment d'appui composé d'un groupe d'artillerie, d'un bataillon d'obusiers et d'un de D.C.A.

Pour obtenir un tel renforcement, Giap a transformé en soldats réguliers une dizaine de milliers de guérilleros et incorporé dans l'A.P.V.N. environ 20 000 hommes, bô dôis récemment arrivés du sud ou déserteurs de l'A.V.N. Le matériel abondant provient de l'aide de la R.P.C. ou a été récupéré sur les Français et les forces bao-daïstes. Toutefois, les cadres confir-

més font défaut. L'objectif à court terme est d'obtenir "une armée très mobile, à la puissance de feu accrue pouvant être engagée dans des batailles d'envergure".

La nouvelle A.P.V.N.

Les premières mesures prises à la hâte en 1954 et 1955 obéissent aux instructions du bureau politique du Lao Đông. Ce dernier, dès septembre 1954, précise que "le renforcement de l'A.P.V.N. constitue la tâche



Interrogatoire de prisonniers.

essentielle du gouvernement et du parti". Giap dans les années à venir va s'employer et réussir à transformer les forces armées placées sous ses ordres en un puissant outil de guerre organisé, structuré et à la valeur combative accrue. Pour cela, du moins au début de son action, il doit vaincre l'opposition de la frange la plus radicale de son entourage qui privilégie la création de milices populaires aux dépens de formations militaires étoffées.

Dans une série d'articles parus dans le quotidien *Quân Đội Nhân Dân* et dans deux ouvrages intitulés "Guerre de libération" et "Victoire totale, tâche grandiose", le Ministre de la Défense Nationale et commandant en chef de l'A.P.V.N. décrit sa démarche. Tout d'abord, il pose le principe de la transformation de "l'armée de partisans" de 1954 en un

corps de bataille moderne englobant toutes les couches ethniques, religieuses et sociales de la nation. Ces forces doivent constituer une troupe régulière mettant en œuvre toutes les armes même les plus techniques. Toutefois, elles doivent rester révolutionnaires et devenir "une armée du peuple contrairement à l'A.R.V.N. contre-révolutionnaire, anti-populaire et aux mains des ennemis de la nation". Comme ses modèles chinois et soviétique, cette troupe représente "l'instrument le plus sûr de la dictature prolétarienne tout en

demeurant apte à édifier le socialisme et à le protéger". Ainsi, d'emblée, l'accent est mis sur la primauté du domaine politique car "l'idéologie marxiste est le guide de l'A.P.V.N. dans toute son action, son unique mode de pensée".

Le programme de cette rénovation débutant dès le mois de décembre 1954 peut être ainsi décrit :

- Réduction apparente des effectifs pour prouver la volonté de paix de la R.D.V.N. 80 000 soldats en mauvaise santé ou politiquement douteux sont libérés. Ils rejoignent pour le plus grand nombre d'entre eux les secteurs agricole ou industriel dans le cadre de la "coopérativisation", l'A.P.V.N. gérant 33 fermes collectives. Très encadrés, ils sont susceptibles en cas de nécessité "de poser la houe et de reprendre le fusil". Ainsi, l'usine Lam

Thao de Viêt Tri peut mettre sur pied 3 bataillons en quelques heures.

- Aide à l'économie du pays et participation à la reconstruction nationale en appliquant le slogan "Produire plus, plus vite et moins cher". 9 bataillons de travaux publics et 4 de ponts remettent en état les routes et les voies ferrées, aidés de 300 techniciens chinois et de déserteurs des T.F.E.O. restés sur place.

- Soutien de la population et union avec elle. Dans le cadre de journées d'entraide, les soldats contribuent à rentrer les récoltes.

- Maintien de l'ordre et protection de la sécurité du territoire, perfectionnement de l'instruction militaire et politique.

Ces principes étant posés, des décisions importantes sont prises :

- Essai de conscription dans la province de Vinh Phuc Yen en 1957, ce mode de recrutement étant étendu à l'ensemble du territoire l'année suivante. L'opération entraîne le recensement des adolescents mais aussi celui-ci des anciens militaires et des hommes n'ayant jamais porté les armes. Giap note avec satisfaction que "ce service militaire obligatoire élève la conscience du peuple et notamment celle de la jeunesse en accroissant son sens patriotique". En théorie, le séjour sous les drapeaux est prévu pour deux ans et affecte les hommes de 18 à 25 ans ainsi que les femmes volontaires.

- Constitution de réserves importantes car "une armée régulière puissante doit avoir une force de réserve puissante". Celle-ci englobe deux catégories de citoyens : les soldats libérés et les hommes de 18 à 45 ans n'ayant jamais été appelés. Elle a trois missions : fournir des combattants à l'armée active, protéger et défendre les moyens de production du pays, servir le front et mener une intense guérilla si les hostilités venaient à reprendre.

Cette profonde réforme va aller à son terme bien que freinée par une médiocre situation nationale. Giap écrit que "la consolidation de l'A.P.V.N. doit être étroitement liée à la reconstitution économique. Autant que faire se peut, il convient de combiner les exigences du temps de paix et de la guerre". C'est l'époque où Phan Anh, ministre du commerce de la R.D.V.N. s'exclame douloureusement : "du riz, avant tout, il nous faut du riz".

Le Chinh Quân, la rénovation

Outre la restructuration de ses unités, peu à peu l'A.P.V.N. prend une physiologie nouvelle, une série de mesures radicales affectant tous ses secteurs d'activité essentiels. Le Général Giap lance le mot d'ordre "édifier rapidement une puissante armée et la transformer progressivement en armée régulière". Toutefois, il souligne que cet effort ne doit entraîner aucun ralentissement dans les domaines idéologique et politique.

Les cadres

Un décret du 20 juin 1958 institue des grades dotés d'insignes. La hiérarchie est semblable à celle des armées du Pacte de Varsovie hormis quelques particularités. Ainsi le caporal fait partie des sous-officiers ; ces derniers ne comptent pas d'adjudants-chefs. L'aspirant est un officier ; il existe des capitaines et des colonels anciens. Le corps des officiers supérieurs possède toujours une double hiérarchie de cadres militaires et politiques susceptibles d'être mutés d'une branche à l'autre.

L'année suivante, Giap écrit que "ces grades font sortir l'A.P.V.N. de la semi-clandestinité où elle était plongée jusqu'alors. Ils établissent une distinction entre supérieurs et inférieurs mais ne doivent jamais faire de tort aux rapports politiques entre les militaires". Ensuite, le commandant en chef s'élève violem-

ment contre l'état d'esprit du nouveau corps des officiers. Il affirme "qu'il faut extirper leurs pensées de bourgeois et de petits propriétaires, leurs mentalités féodales et impérialistes, éliminer tout désir de bonheur dans la paix, toute vanité pour services rendus à l'Etat, toute altération de la valeur combative". Dans les moindres délais, les officiers doivent devenir "des chefs donnant l'exemple : se montrer braves et résolus, assurer la discipline et la démocratie, se comporter comme des supérieurs vis-à-vis de la masse, être solidaires au combat et développer une affection réciproque envers la troupe".

Cette diatribe n'est pas étonnante car en 1959 l'A.P.V.N. se ressent encore des séquelles de la réforme agraire. Celle-ci commencée le 4 décembre 1953 a fait naître des espoirs vite déçus parmi la population classée en cinq catégories sociales semblables aux castes de l'Inde. Dans l'A.P.V.N., l'injure la plus grave est alors celle de "se conduire comme un propriétaire terrien". Des jacqueries paysannes doivent être réprimées par les forces armées dès 1955. Les militaires sont les témoins voire les acteurs d'une répression aveugle s'exerçant sur leurs proches. De nombreuses arrestations suivies d'exécutions sont constatées à cette époque. Ainsi M^{me} Nguyen Thi Nam, patriote durant la résistance contre les Français, mère de deux officiers de l'A.P.V.N., est exécutée en tant que propriétaire foncier.

En outre, après la longue période d'austérité des maquis, des affaires de concussion et de corruption éclatent. La solde désormais régulièrement servie est des plus modestes. En moyenne, un officier subalterne perçoit mensuellement 50 dong mais le kilo de riz au marché officiel coûte 35 centimes. Dès lors, le ressentiment et l'esprit critique se manifestent chez les cadres dont beaucoup sont issus de la

classe possédante. Les militaires venus du sud se montrent aussi rebelles "à la tonkinisation" poussée dont ils font l'objet (3). Ils se moquent des "Ong Râu", "les barbus", dont les portraits tels ceux d'Engels, Lénine, Marx et Hô Chi Minh sont affichés partout. Ce dernier qui s'intitule "le Vieux Père de la Nation" est brocardé dans un quatrain du poète Le Dat qui dit : "Le sort des personnes qui parviennent à vivre cent ans est exactement celui d'un pot à chaux. Plus ils vivent plus ils dégènerent, plus ils rapetissent". Aussi n'est-il pas étonnant de constater qu'en 1961 quelques officiers dont des généraux sont écartés du commandement voire jetés en prison pour révisionnisme.

La troupe

Elle est formée de soldats de 1^{ère} et 2^e classe venant de la conscription ou ayant souscrit des engagements, ces derniers étant qualifiés "d'élite de la nation". Endoctrinés dès leur plus jeune âge afin qu'ils deviennent "des hommes vietnamiens des temps nouveaux à la pensée unique", soumis à un entraînement intensif, qui accorde la primauté au politique, participant à de fréquentes campagnes d'émulation, ils ne posent aucun problème. A leur arrivée au corps, ils prêtent serment et sont avisés qu'ils remplacent "des éléments vieux et fatigués ou au loyalisme sujet à caution", ce qui les remplit de fierté. Leur seul devoir est d'obéir strictement aux ordres car "qui dit armée dit discipline" et de se dévouer corps et âme à la mission. La prépondérance du parti dans l'A.P.V.N. le fonctionnement des cellules dans les unités, "la compagnie n'étant forte que par celles-ci", renforcent leurs sentiments de docilité et de fidélité. Ils sont prêts à tous les sacrifices.

Les règlements

Leur rédaction est considérée comme une impérieuse

nécessité. Ils se veulent le reflet de la nature révolutionnaire des forces. Ils prônent la discipline "par persuasion et éducation" et précisent que "cadres et hommes du rang peuvent se critiquer mutuellement". Ils tendent à instaurer une démocratie militaire faisant épanouir l'initiative. Le système des "finances ouvertes" permet la gestion du budget de l'unité par tous ses membres. Le règlement de combat fait la synthèse entre l'expérience passée de l'A.P.V.N. et les conditions économiques et de terrain. Il se propose d'assimiler la science militaire des pays frères.

L'instruction

Elle est conduite par des cadres issus de la guérilla et faibles dans le domaine tactique moderne. Ils doivent donc acquérir au plus vite la culture générale et militaire qui leur fait défaut. Dans ce but, ils sont soumis dans les unités, où existent des commissions de perfectionnement, à une permanente remise à niveau. Des terrains de manœuvres y compris pour l'artillerie et les blindés sont aménagés. Des campagnes de tir, trois en août 1958, sont effectuées et en 1962 un concours auquel participent les délégations de douze pays socialistes a lieu à Hanoï.

Des centres d'instruction, tels ceux de Son Tay pour les chars et de Phu Ly pour les sous-officiers, fonctionnent avec des instructeurs chinois et russes. Ces derniers sont d'ailleurs considérés par certains cadres "comme de vrais sauvages vivant en dehors de la population". Des femmes soviétiques, professeurs de langue, exercent à Lang Son où elles résident avec 600 compatriotes chargés d'instruire 50 000 recrues locales (4). En 1962, 40 officiers de la R.P.C., spécialistes anti-guérilla, sont détachés dans l'A.P.V.N. Des instructeurs tchèques forment les aviateurs et des militaires nord-coréens assument la même mission dans les secteurs de

GLOSSAIRE

V.M.: Viêt Minh
A.P.L.: Armée populaire de libération (chinoise)
A.P.V.N.: Armée populaire vietnamienne (Hanoï)
A.V.N., A.R.V.N., F.A.V.N.: Armée de la république du Viêt Nam (Saïgon)
T.F.E.O.: Troupes françaises d'Extrême - Orient
G.M.I.: Groupement mixte d'intervention
C.I.C.: Commission internationale de contrôle
R.P.C.: République populaire de Chine
R.D.V.N.: République démocratique du Viêt Nam (Hanoï)
R.D.A.: République démocratique d'Allemagne
U.R.S.S.: Union Soviétique
U.S.A.: Etats-Unis d'Amérique
P.C.: Poste de commandement
S.R.: Service de renseignement
R.M.: Région militaire
L.K.: Liên Khu: zone interprovinciale
R.C.: Route coloniale
R.P.: Route provinciale
B.D.: Bô Dôi: - soit soldat ; - soit petite unité
C.D.: Chi Dôi: Bataillon (en Cochinchine)
D.D.: - soit Dai Doan: Division ou Brigade; - soit Dai Dôi: Compagnie
T.D.: - soit Trung Doan: Régiment; - soit Tiêu Doan: Bataillon
R.I.: Régiment d'infanterie
B.I.: Bataillon d'infanterie
R.A.: Régiment d'artillerie
D.C.A.: Défense contre avions
F.M.: Fusil mitrailleur
P.M.: Pistolet - mitrailleur
L.C.M.: Chaland armé

la logistique et des transports. Près de Hongay, des Russes "qui ne descendent jamais à terre" instruisent les marins. La R.D.A., hormis des moniteurs d'athlétisme et des entraîneurs pour l'équipe nationale de foot-ball, n'envoie pas de cadres militaires. En revanche, elle accueille sur son sol de nombreux stagiaires vietnamiens dans le domaine de la guerre chimique, la propagande et la sécurité; 2500 bourses sont accordées à cet effet.

Les militaires de la R.D.V.N. sont également formés en R.P.C. surtout à Nanning où des contingents atteignant parfois 5000 cadres sont entraînés. 3500 chefs de bataillon, commandants de compagnie et chefs de section reviennent de ce centre en 1959 accompagnés d'unités de parachutistes et de lance-fusées. Des membres de l'A.P.V.N. rejoignent aussi Huei Pin (Kwang Si) pour des stages de perfectionnement n'excédant pas 35 jours. Les officiers du génie suivent des

cours à Lung Chin et les artilleurs se regroupent à Hlang. D'autres gradés, plus rares, sont admis dans des écoles soviétiques comme l'académie Frounze à Moscou d'où certains, à la fin de la scolarité, tel le Colonel Van Doan, refusent de revenir au Viêt Nam et demandent l'asile politique. Enfin, en 1960, des manœuvres combinées interarmées sont effectuées au nord de la zone démilitarisée par les D.D. 304, 325 et 330. Les slogans du moment sont "s'entraîner pour combattre" et "plus vite, plus fort, plus solide".

Les traditions

Giap, parfois, se laisse aller à critiquer quelques chefs "imbus de manières militaristes alors qu'ils devraient donner l'exemple à tous les points de vue pour acquérir l'affection de leurs hommes". Cette prise de position ne l'empêche pas de prendre une série de mesures destinées à établir une tradition militaire dans l'A.P.V.N., qui "dans la

guérilla était très belle". Soixante-treize héros militaires sont proposés à l'admiration des bô-dois, comme Phan Dinh Giot qui a planté le drapeau rouge sur la colline de Him Lan (Béatrice) à Diên Biên Phu. Des journées de commémoration des martyrs de la résistance sont également instaurées, telle celle dédiée à la mémoire de l'écolier On qui en 1952 a fait sauter le local du 2^e Bureau de Kiên An. Enfin, quelques régiments se parent de titres prestigieux: Tu Do, Nam Long et Quang Trung. Certains officiers, comme le Colonel Nguyen Quoc Chi du T.D. 102, sont déclarés "Héros des Forces Armées Populaires".

Effectifs - armement - aide étrangère

Les effectifs

Ils bondissent de 350 000 hommes le 20 juillet 1954 à 810 000 en novembre 1962 parmi lesquelles 310 000 réguliers.

L'armement

Sa standardisation débute en mars 1959, les matériels soviétiques ou ceux de ce type copiés par les Chinois tendant à devenir la norme. L'infanterie utilise des fusils A.K. 47, des pistolets-mitrailleurs Kalachnikov et des mitrailleuses légères Gorynov 43 tirant la même cartouche de 7,62. Le S.K.Z. (Sung Không Giat) utilisé contre les Français est remplacé par le D.K.Z. de 75 mm (Dai Bac Không Giât). A cette occasion, le "Quân Doi Nhân Dân" évoque le bô dôi Kien qui avec son S.K.Z. a décimé à Diên Biên Phu les colonialistes montant à l'assaut. L'infanterie de l'A.P.V.N., outre 3 types de mortiers, est dotée d'un lance-flammes capable de projeter à 20 mètres un liquide porté à 2000°.

L'artillerie aligne un matériel plus composite allant du 75 de montagne au 105 HM2

parfois automatique comme au T.D. 288. La D.C.A. sert de nombreux canons de 20 et de 88 fabriqués en R.D.A. et dès 1957 dispose de radars venus de R.P.C. ou d'U.R.S.S. Les blindés au nombre d'une centaine sont de divers modèles, essentiellement des chars américains M. 24 et M8 et peut-être des amphibies PT 76.

La partie la plus moderne du parc est composée de véhicules soviétiques S.U. 76 de 18 tonnes. Le matériel de transport expédié par l'U.R.S.S. ou la R.D.A. ne permet qu'une insuffisante motorisation des unités. Les transmissions sont sommairement équipées: 3 appareils radio par bataillon. Le service de santé est très performant. Enfin l'aviation peut mettre en ligne 36 appareils de combat de type MIG ayant un rayon d'action de 300 kilomètres. La marine compte 4 à 6 patrouilleurs, 4 dragueurs de mines et 1 ancien L.C.M. des T.F.E.O. coulé sur la Rivière Claire en 1953 puis renfloué.

L'aide étrangère

En violation des accords de Genève, l'A.P.V.N. continue à recevoir après le cessez le feu du matériel militaire des pays frères. Ainsi, dans les quatre derniers mois de 1954, déjouant la surveillance de la C.I.C, elle perçoit de la R.P.C. une centaine de pièces d'artillerie avec leurs tracteurs. En 1957, le 12^e Plénum du parti recommande de consolider les bases arrières de la R.D.V.N. pour bénéficier de l'aide des nations amies. Outre les instructeurs signalés ci-dessus, du 20 juillet 1954 au 2 octobre 1957 le soutien accordé à Hanoï par ses alliés s'élève à 95 milliards de francs français. La Chine concourt à cette assistance pour un pourcentage de 48,24 %, l'U.R.S.S. pour 34,12 %.

Les expéditions sont acheminées par mer; 34 navires débarquent, en 1963, 30 400 tonnes de pétrole soviétique. Elles proviennent également de Chine par des routes et

des voies ferrées baptisées "lignes de l'amitié" où les trains circulent à 30 km à l'heure. Ces moyens de communication sont assurés par la R.P.C. Ainsi, le 20 janvier 1962, 1437 caisses d'armes et 5500 de munitions passent la frontière en provenance de Nanning. Les arsenaux 810, 815, 818 et celui de Hanyang fonctionnent exclusivement au profit de la R.D.V.N. Le Maréchal Yeh Chien Ying "vieux camarade de combat d'Ho Chi Minh" vient à Hanoï en 1963 s'enquérir des besoins de l'armée. Il est immédiatement suivi dans la capitale par le Lieutenant-Général russe Taranenko.

Les quotidiens de Moscou, Pravda et Isvestia, vantent l'aide accordée par leur gouvernement à la R.D.V.N. Celle-ci est pourtant inférieure à celle de la R.P.C. qui outre une aide financière conséquente expédie en 1963 aux forces de Giap 8000 tonnes de munitions, 35 avions, 10 canons, 4 hélicoptères et l'équipement de 500 parachutistes. Une partie des envois soviétiques sont destinés au Pathet-Lao qui entretient des détachements de liaison à Bach Maï et à Vinh. Mais certaines armes russes neuves sont remplacées lors du transit en R.D.V.N. par du matériel usagé. Les deux principaux alliés d'Hanoï affichent une rivalité affirmée dans le soutien des bô dôi. La R.P.C. prend des mesures restrictives en ce qui concerne l'acheminement de

l'assistance soviétique. Elle interdit le survol de son territoire aux avions russes et contrôle voire pille les trains venus d'U.R.S.S. Ce sourd antagonisme a des répercussions au sein de l'A.P.V.N., où existent des clans pro-chinois et pro-russe (5).

La présence de troupes chinoises sur le territoire de la R.D.V.N. est avérée. En 1962, une mission de 2400 "bénévoles" venus de R.P.C. se livrent à des tâches logistiques au bénéfice de l'A.P.V.N. Mécontents des rations alimentaires allouées par leurs alliés, ces hommes sabotent le matériel et se mutinent. En 1964, le S.R. des U.S.A. fait état de 14000 militaires chinois au nord du 17^e parallèle dont 4000 au Laos.

Structure de l'A.P.V.N.

Demeurée embryonnaire durant la guerre d'Indochine, l'organisation de l'A.P.V.N. va rapidement se développer selon le modèle des armées du Pacte de Varsovie.

Le Haut Commandement

Aux termes de la constitution de 1959, le président de la R.D.V.N. est l'autorité suprême des forces armées. Le commandant en chef de celles-ci est le Général Giap qui assume également les fonctions de Ministre de la Défense Nationale, de vice-président du Conseil de la Défense et de secrétaire

général du parti au sein de l'A.P.V.N. L'ensemble des organismes placés sous ses ordres directs est camouflé en régiment 354. Pour l'essentiel, il est assisté de:

- L'état-major général, dit bataillon 541, divisé en 16 offices ayant en charge les activités opérationnelles. Parmi ces derniers se trouvent une section des chantiers agricoles et une des soldats et des paysans.

- L'office général politique, dit bataillon 544, partagé en 4 offices dont un dit des démarches auprès de la population et un autre s'occupant de la même mission dans les rangs ennemis. Ce dernier utilise des personnels africains et européens. Les deux autres structures sont consacrées à l'instruction politique et à la propagande. Ce secteur d'activité comprend 4 branches: le Binh Van agissant sur les troupes amies, le Dan Van traitant les populations civiles, le Dich Van à destination de l'adversaire et le Hoa Van prenant en compte les minorités asiatiques étrangères résidant en R.D.V.N., essentiellement les Chinois. L'office général politique actionne aussi un groupe théâtral et artistique, un autre réservé au cinéma et une maison d'édition.

- L'office général logistique, structuré en 5 offices et 6 bureaux.

- L'office général de l'instruction militaire, dont le directeur est également chef d'état-major adjoint.

- L'inspecteur général qui a pour mission "d'empêcher en temps opportun les fautes et les erreurs de se produire tout en développant les performances et les points forts".

D'après les estimations des services des U.S.A. cet ensemble est complexe et très bureaucratique.

La Région Militaire

Elle a succédé au Lien Khu, son chef étant responsable du recrutement, de l'instruction et de l'activité des troupes stationnées sur son territoire. Jusqu'en 1960, le nombre des régions militaires s'élève à 8. Puis la 10^e région militaire dont le P.C. est à Phu Tho et la R.M. dite Lao Ha Yên (Lao Kay, Ha Giang et Yên Bay) disparaissent. Il subsiste 6 régions:

- Viêt Bac: P.C. Thai Nguyễn
- Nord-Est: P.C. Tiên Yên
- Nord-Ouest: P.C. Tuân Châu
- De la rive gauche: P.C. Hanoï
- De la rive droite: P.C. Nam Dinh
- R.M. 4: P.C. Vinh.

On note également deux zones spéciales à Hanoï et à Haiphong. Les R.M. de la rive droite et n°4 rassemblent le plus de forces armées.

Les Troupes de l'A.P.V.N.

Comme avant 1954 celles-ci alignent diverses catégories de forces:

La commission d'armistice en zone est du Sud Vietnam (Dat Do, septembre 1954)



● Régulières, avec une "armée de terre suffisamment puissante, une aviation et une marine aux dimensions appropriées. Poings d'acier de la R.D.V.N., elles doivent s'assurer de la victoire dès qu'elles engagent le combat et liquider l'ennemi". En 1960, ces troupes sont fortes de 280 000 bô dôis.

● Régionales, "édifiées d'après les conditions réelles du champ de bataille, elle forment des unités de haute qualité. Leurs missions qui se cumulent avec celles des troupes régulières sont d'anéantir l'adversaire, promouvoir la guérilla, défendre la population et préserver le pouvoir régional".

● Populaires, "forces armées à base du peuple travailleur et ne se détachant pas de la production, elles sont l'instrument de la dictature populaire". Organisées en quartiers, hameaux, usines et rues, elles couvrent tout le pays en étant prêtes à combattre avec des armes rudimentaires. Elles constituent des équipes de choc pour la production et alimentent les autres troupes en cadres et combattants. Elles s'entraînent quelques heures par semaine et sont en permanence prêtes à se mobiliser. En 1960, les troupes régionales et populaires regroupent de 400 à 530.000 hommes (6).

● Populaires de Sécurité, créées à la fin des années 1950. Très bien équipées et encadrées, elles ont pour rôle la sécurité des frontières de la R.D.V.N. et sont semblables aux gardes du même nom de la R.D.A. Elles peuvent mettre en œuvre 30 000 combattants.

Les Grandes Unités et les Corps de Troupe

En 1960, l'A.P.V.N. aligne 14 D.D., 2 grandes unités spécialisées, 19 régiments indépendants et divers corps de troupe.

Le D.D. possède 1 état-major à 6 bureaux, 1 bureau politique à 5 sections et 1 bureau logistique à

7 offices. Il reçoit ses ordres directement de l'état-major général. En théorie forte de 11 500 hommes, la division aligne 1 bataillon de commandement, 3 R.I., 1 R.A., 1 bataillon de D.C.A. et 1 du Génie. En général, la grande unité comprend aussi un régiment de production chargé de l'exploitation des ressources alimentaires de la région de stationnement.

En 1960, on note la présence des D.D. 304, 305, 308, 312, 316, 320, 324, 325, 328, 330, 332, 335, 338 et 350. Beaucoup de généraux placés à leur tête tels que Hoang Minh Thao, ancien adjudant de tirailleurs tonkinois, Lê Quan Ba, Hoang Cam et Tô Ky sont des vétérans de la lutte contre les Français. Par ailleurs, les D.D. 305 et 330 comportent de nombreux soldats originaires du sud.

● La grande unité spécialisée 351 dont le P.C est à Vinh Phuc Yên est une division lourde avec 2 R.A., 1 régiment du génie et 1 bataillon de D.C.A. ensuite transformé en régiment. Les 2 corps d'artillerie sont chacun formés de 2 bataillons de canons et obusiers et d'un de mortiers lourds.

● La grande unité spécialisée 305 avec P.C. à Tuyên Quang est en réalité un centre d'instruction pour blindés approchant la valeur de 2 régiments de chars. Certains documents lui attribuent 1 corps d'artillerie portée.

Les formations composant les D.D. et les grandes unités spécialisées sont structurées selon l'ordre ternaire. Ainsi un R.I. de 2 500 hommes est divisé en 3 B.I. forts de chacun de 3 compagnies et soutenu par un bataillon d'appui équipé d'obusiers, de mortiers lourds et de 75 SR. Toutes ces unités sont très bien armées : un bataillon d'infanterie de 610 hommes est doté de 18 F.M., 8 mitrailleuses, 6 bazookas, 6 mortiers de 60 et 2 de 82.

Les Unités Indépendantes

Les 19 corps d'infanterie non endivisionnés sont répartis dans toutes les R.M. et principalement dans la n° 4 à Vinh Linh au nord de la zone démilitarisée. Le TD 120 possède un bataillon rhadé et incorpore aussi des Bahnars et des Djarais. Il existe également 3 régiments côtiers avec 10 jonques ou vedettes armées par formation, 4 régiments d'artillerie, 9 bataillons de défense frontalière immatriculés dans la série 900. En 1963, la D.C.A. aligne le 367^e régiment et une formation de guet aérien. Trois groupes automobiles assurent les transports dont un, le 16^e, est assigné aux convois vers la Chine.

L'instruction est assurée au sein de 8 T.D., le 78^e étant réservé aux originaires du sud. Les écoles sont nombreuses, 7 étant affectées à la formation des officiers. Le cours politique du commandement et les établissements dits complémentaires, secondaires ou culturels des cadres de l'A.P.V.N. dispensent l'enseignement idéologique. Enfin, on note le fonctionnement d'une école de sous-officiers et l'action de 2 bataillons spécialisés, le 325^e topographique et le 468^e pour le Trinh Sat. Chaque R.M. a un établissement de perfectionnement pour ses troupes.

Les hôpitaux militaires sont au nombre de 11, 2 étant réservés aux combattants, les autres mixtes. Le service de santé gère aussi 4 sanatoriums ainsi qu'un camp de rééducation pour mutilés et peut déployer 10 antennes chirurgicales.

L'Armée de l'Air et la Marine sont réparties en groupements.

Il est à remarquer que l'A.P.V.N. entretient un élément logistique et un autre opérationnel auprès des Pathet-Lao. Ces deux détachements ont en réalité la mission d'organiser le "Duong Mong Hô Chi Minh", la piste du même nom camouflée en groupement 549. Dès 1959, celle-ci est prête à remplir son rôle. En

1962, 8 450 soldats ou techniciens nord-vietnamiens servent au Laos : 2 400 en tant qu'instructeurs et 6 050 combattant au sein de 10 bataillons ou unités d'artillerie relevant d'Hanoi.

Valeur de l'A.P.V.N.

En 1959, une étude établie par l'A.R.V.N. et communiquée aux U.S.A. s'efforce d'évaluer le potentiel de l'armée de la R.D.V.N. Ses rédacteurs estiment que depuis 1954 celle-ci s'est entièrement rénovée avec une plus grande puissance de feu, des moyens de transports et de transmissions perfectionnés et une standardisation de l'armement et de l'équipement, grâce à l'aide accrue de la R.P.C. et de l'U.R.S.S. La création de supports et de moyens administratifs nouveaux a été très efficace. Le service militaire obligatoire, la mise sur pied de réserves très nombreuses et bien entraînées, l'amélioration du travail d'état-major, de la logistique et de l'instruction font que la valeur de l'A.P.V.N. est en net progrès.

Les forces armées de la R.D.V.N. ont doublé depuis le cessez-le-feu. La structure des formations tactiques a été modifiée afin d'obtenir une meilleure utilisation des effectifs et l'augmentation de la capacité de feu. De nouvelles unités de combat ont vu le jour et le soutien des services leur est assuré. Des programmes d'instruction nouveaux ont été établis. Equipement et réapprovisionnement ont été garantis.

Pour le personnel très qualifié de nombreux cours ont été prodigués. Des officiers et des sous-officiers ont été instruits en Chine ou en U.R.S.S.S. Ils y ont été formés dans les spécialités les plus techniques. La pénurie des cadres est maintenant résorbée par les sorties des écoles de la R.D.V.N. et de l'étranger. Les réserves englobent tous les hommes de 26 à 45 ans qui accomplissent des périodes de durée indé-

terminée, d'où accroissement notable du potentiel militaire. A cette époque, certains experts militaires estiment, peut-être avec quelque exagération, que les formations régulières et régionales du gouvernement d'Hanoi équivalent à 21 grandes unités et que les effectifs globaux de l'A.P.V.N. dépassent 800 000 hommes.

Les engagements de l'A.P.V.N. sur le territoire de la R.D.V.N.

De 1954 à 1964, l'A.P.V.N. va être obligée de combattre à plusieurs reprises sur le sol national.

En 1957, le gouvernement déclenche des migrations massives de populations du delta vers le nord-ouest du Tonkin. Cette arrivée non souhaitée entraîne le mécontentement des minorités méos et thaïs, qui s'en prennent aux installations administratives et attaquent des détachements militaires dans la région de Phong Tho. Les forces armées envoient des renforts pour ramener le calme. Le gouvernement déclare "qu'il y a des personnes qui se sont trompées et qu'il faut les faire revenir dans la patrie".

En 1958, à l'instigation du Général américain Trudeau, deux unités sud-vietnamiennes sont créées pour agir en R.D.V.N. Il s'agit du Bureau 45 à la présidence de la République du Vietnam et du 1^{er} Liên Dôi Quân Sat, le 1^{er} groupe d'unités de renseignements. Dès lors, les incursions sur le territoire de la R.D.V.N. deviennent fréquentes. La présence d'agents sudistes venant du Laos est détectée la même année dans le delta du Fleuve Rouge. Le 21 juillet 1961, un appareil de l'armée de l'air de Saigon est abattu près de Ninh Binh. Des lettres destinées à des catholiques sudistes partis au nord en 1954 sont trouvées dans les débris de l'avion.

En mai 1962, le journal *Quân Dôi Nhan Dân* relate la capture de trois parachutistes, anciens militaires nungs des T.F.E.O. servant dans l'A.R.V.N.. A cette époque, au Sud-Vietnam, 50 jeunes officiers sortant de l'école de Thu Duc sont volontaires pour de telles missions. Au cours de celles-ci, la plupart sont arrêtés ; c'est le cas notamment en avril 1963, à la suite de l'attaque d'un convoi de bô dôis près de Son La. En juin et juillet 1963, les tribunaux militaires de Ha Tinh et Lang Son condamnent des espions sudistes, pour la sixième fois depuis le début de l'année. Certains d'entre eux avouent avoir reçu une instruction



La commission d'armistice en zone est du Sud Vietnam (Dat Do, septembre 1954)

spéciale aux Etats-Unis ou à Formose. Le mois de décembre suivant, quatre commandos munis de trois postes de radio sont neutralisés à Thanh Hoa. Un climat de peur s'instaure dans la population où les clandestins bénéficient de complicités.

Des forêts sont ravagées par des feux suspects, des voies ferrées sont coupées, des incendies éclatent dans la ville de Vinh. De même, le pont de Tô Vinh près de Phu Qui et le puits de la mine Sainte Clotide à Mao Khé sont sabotés, des tracts appelant à l'insurrection sont aussi distribués dans les villages. L'A.P.V.N. ratisse le terrain et capture des parachutistes, comme à Ba Hoa près de Lao Kay. A Nong Hong (Thanh

Hoa), un important largage de personnels et de matériels est effectué le 7 juillet 1964 et 300 parachutes sont récupérés. D'autres infiltrations sont constatées par terre et par mer. Au total, 500 agents de sabotage ou de propagande auraient été envoyés en R.D.V.N. par le Sud Vietnam. Ces hommes sont placés sous l'autorité du Colonel Lê Quang Trung de l'A.R.V.N. La situation inquiète suffisamment le gouvernement d'Hanoi pour que Giap déclare que "le premier devoir des forces armées est de défendre le territoire national". Il confie la tâche de neutraliser les clandestins au Général Hoang Van Thai, vice-ministre de la Défense

2^e guerre mondiale ne peuvent l'être dans un pays entièrement contrôlé par les communistes".

En septembre 1959, Pham Van Dong, Premier Ministre de la R.D.V.N. déclare à Georges-Picot, consul de France à Hanoi : "Rappelez-vous que demain nous serons à Saigon". Certes, il faudra attendre seize ans pour que cette prévision inconcevable à l'époque puisse se réaliser. Toutefois, elle témoigne qu'au maximum de sa puissance, sublimée par sa victoire sur les Français après "une guerre de plus de 3 000 jours", animée de la volonté de réunifier la patrie, l'A.P.V.N. a la ferme volonté d'accomplir cette mission même au prix de sanglants sacrifices. Elle est fidèle à sa devise "Résolue à combattre, décidée à vaincre".

Colonel Maurice RIVES

(1) En mars 1935, le premier congrès du parti communiste indochinois évoque la création de l'Union des Républiques Soviétiques Indochinoises. Ensuite, avec lyrisme, les Vietnamiens parlent de la réunion des trois courants d'un même fleuve c'est-à-dire de leur pays, du Cambodge et du Laos.

(2) L'historien Pierre Robrieux avance le chiffre de 2 à 3 000, ce qui paraît peu.

(3) Le 10 mars 1958, 25 cadres originaires du sud demandent leur rapatriement à la C.I.C.

(4) Les services de renseignements des U.S.A. estiment inondé le chiffre de 5 à 6 000 instructeurs chinois et russes en 1958-1959. Ils affirment que, seuls, des officiers de ces nations sont présents dans les échelons élevés du commandement de l'A.P.V.N.

(5) Ironie de l'histoire, certains V.M. en arrivent à regretter les Français. Ainsi, à deux reprises, Giap fustige le départ de leurs dernières unités le 26 avril 1956. Il les accuse de manquer, ce qui est vrai d'ailleurs, à l'engagement de faire respecter les accords de Genève.

(6) William Colby, chargé du plan de pacification au Sud Vietnam, écrit que "les chiffres relatifs à l'A.P.V.N. fournis au Président Johnson sont exacts mais ne tiennent pas compte des effectifs supplémentaires et indéterminés qui l'aident".

Dans un monde encore traumatisé par le fracas des tours de Manhattan,

LES PAYS D'INDOCHINE POURSUIVENT LEUR MARCHÉ CAHOTANTE VERS LE PROGRES (1.7.2001 – 1.11.2001)

I - CAMBODGE

- **04.07.01** - Avant les élections municipales de février 2002, on constate une avancée des femmes dans la prise des responsabilités politiques. Le "Bangkok Post" rappelle à ce sujet que 50 % des paysans sont... des paysannes et que la moitié des femmes de plus de 25 ans sont illettrées.
- **05.07.01** - Double attentat dans deux hôtels chinois du centre de Phnom-Penh (3 tués, 11 blessés).
- **06.07.01** - La nomination de Norodom Sirivudh au secrétariat général du parti royaliste FUNCINPEC marque son retour sur la scène politique. Expulsé du Cambodge en 1995, il était alors accusé d'avoir fomenté un assassinat contre Hun Sen, le premier ministre.
- **08.07.01** - "Le Monde" note une difficile renaissance de la société civile (après l'élimination par les Khmers rouges des trois-quarts des gens instruits), avec deux secteurs privilégiés : le tourisme et le textile. 80 % de la population évolue dans le quart-monde rural, avec un taux de 5 % d'expansion économique.
- **11.07.01** - Adoption à une quasi-unanimité, par l'Assemblée Nationale, de la loi amendée créant un tribunal à caractère international pour juger les Khmers rouges.
- **14.07.01** - Les pays de l'ASEAN (1) se sont engagés à un renforcement de la répression de la pédophilie qui ternit la réputation de la région (tourisme sexuel).
- **21.07.01** - Nuon Chéa et Khieu Samphan, deux hiérarques des Khmers rouges réfugiés à Païlin, récusent les accusations de génocide à leur encontre. Les deux millions de morts entre 1975 et 1979, sont dus à la faim et à la maladie !
- **23.07.01** - Le Sénat, à son tour, a adopté à l'unanimité la loi créant le tribunal habilité à juger les Khmers rouges.
- **24.07.01** - Réunion à Hanoi des pays de l'ASEAN, de la Chine, du Japon et de la Corée du sud (Voir Vietnam).
- **10.08.01** - Après ratification du Conseil Constitutionnel, le roi Norodom Sihanouk promulgue la loi créant le tribunal à caractère international. Reste maintenant une discussion, certainement délicate, entre l'ONU et le gouvernement de Phnom-Penh sur les modalités du procès.
- **17.08.01** - Intéressant article du "Point" intitulé "La planque dorée des Khmers rouges", décrivant leur vie à Païlin, où ils se sont reconvertis en trafiquants de pierres précieuses.
- **17.08.01** - Dans une lettre ouverte, Khieu Samphan réitère sa non-implication totale dans le génocide.
- **20.08.01** - Lancement dans le nord-ouest du pays de la campagne d'immunisation des enfants sponsorisée par Bill Gates, le riche informaticien américain, contre l'hépatite B, la diphtérie, le tétanos et la coqueluche.
- **02.09.01** - De terribles inondations ravagent le pays.
- **04.09.01** - "Le Monde" (2) note que le Cambodge fait, de la part de la Chine, l'objet "d'attentions particulières" depuis la visite, en octobre 2000, du président Jiang Zemin. De multiples accords ont été signés.
- **07.09.01** - Les autorités ont annoncé avoir déjoué une campagne d'attentats à Phnom-Penh du fait des "Combattants de la Liberté" (CLC).
- **04.10.01** - Un haut responsable de la police a été inculpé pour trafic de drogue et risque 20 ans de prison.
- **10.10.01** - Nouvelles importantes inondations, en particulier à Kompong Cham, alors que les dégâts intervenus lors des crues du deuxième semestre de l'an 2000 n'ont pas encore été tous réparés.
- **23.10.01** - Sommet à Shanghai de l'APEC (Voir Vietnam).
- **27.10.01** - J.-C. Pomonti, dans "Le Monde", fait un parallèle entre une intervention onusienne en Afghanistan et celle qui eut lieu au Cambodge après la conférence de Paris de 1991. Il pense qu'elle serait beaucoup plus complexe.
- **01.11.01** - Le Ministre délégué à la Santé, B. Kouchner, se rend au Cambodge pour inaugurer le nouveau centre de cardiologie de Phnom-Penh.

Le gouvernement de Phnom-Penh a été plus rapide que prévu pour rattraper la gaffe relative à une remise en chantier de la loi créant un tribunal à caractère international pour juger les criminels khmers rouges (3). Le 11 juillet en effet l'Assemblée Nationale a adopté, à une quasi-unanimité la loi amendée, soit malgré tout un délai de cinq mois après le premier vote favorable, annulé presque immédiatement pour anticonstitutionnalité.

Mais, une fois encore, on peut raisonnablement se poser la question : veut-on vraiment à Phnom-Penh de ce tribunal et du procès qui s'ensuivrait ?

Quoi qu'il en soit, d'anciens fidèles de Pol Pot, coulent maintenant des jours

calmes à Païlin en trafiquant sur les pierres précieuses et dénie toute implication dans la génocide abominable qui fit disparaître deux millions de Cambodgiens sous leur régime de terreur !

Sur le plan intérieur, le Cambodge souffre toujours d'une insécurité latente (attentat dans deux hôtels chinois de Phnom-Penh en juillet) et de trafics divers (un responsable de la police a été arrêté en octobre pour trafic de drogue).

Le pays a subi en plus, pendant les mois de septembre et d'octobre, d'importantes inondations, quelques mois à peine après celles, particulièrement terribles, du deuxième semestre 2000.

Il convient de noter le retour sur la

scène politique comme secrétaire général du FUNCINPEC (4) du prince Norodom Sirivudh, demi-frère du roi, après cinq ans de mise à l'écart, suite à l'accusation portée contre lui de tentative d'assassinat contre Hun Sen, chef du gouvernement.

On peut conclure ce chapitre sur le Cambodge en reconnaissant, avec "Le Monde", que l'intervention de l'ONU (Apronuc), après la conférence de Paris de 1991, a eu pour conséquences l'ouverture du pays sur l'étranger et l'incitation d'interventions bénéfiques d'organisations non gouvernementales (ONG). Le soutien financier des pays donateurs demeure indispensable à la vie au Cambodge.

CAP SUR LE MEKONG (*)

Voici quelques commentaires sur ce reportage qui ravivera les souvenirs de ceux qui connaissent le Cambodge et informera ceux qui n'ont pas eu la chance de visiter cet attachant pays :

- Le Cambodge est parfois qualifié de "don du Mékong", fleuve appelé parfois "la mère des eaux".
- Le pays des Khmers est le théâtre d'un phénomène unique, le renversement des eaux du "grand lac", le Tonlé Sap. Il s'agit d'un raz de marée à flux continu qui refoule le cours normal des eaux du Mékong gonflées alors par le dégel des glaciers himalayens. Les eaux montent rapidement jusqu'au 15 octobre et la superficie du Tonlé Sap passe de 2 300 km² à plus de 10 000 km².
- La faune aquatique du système Mékong-Tonlé Sap est d'une exceptionnelle richesse avec certaines étrangetés : un "poisson-chat marchant" est ainsi capable de se mouvoir sur la terre ferme en se dressant sur ses nageoires, des poissons peuvent vivre longtemps enfouis dans le sol et le paysan aller à la pêche... avec une pelle ou une pioche plutôt qu'avec un filet ou une canne à pêche. La croissance des alevins dans la forêt inondée est trois fois plus rapide que dans les fleuves.
- Les Cambodgiens sont parmi les plus grands consommateurs de poissons du monde (76 kg par personne et par an). Le prahoc, pâte de poissons, est un condiment jouant un peu le rôle du nuoc-man, dans l'alimentation vietnamienne.
- Le 1^{er} novembre, le Roi célébrera l'annuelle "Fête des eaux", à la pleine lune marquée par une course de pirogues, et rouvrira symboliquement le flux normal du Mékong (retrait des eaux).

(*) Voir "Le Monde" du 19.9.2001

II - LAOS

- **14.07.01** - L'ASEAN veut renforcer la lutte contre la pédophilie et le tourisme sexuel.
- **17.07.01** - Le Premier ministre Bounyang Vorachit, en visite à Hanoi, pour trois jours, va rencontrer son homologue vietnamien Phan-Van-Khai et le secrétaire général du P.C.V. Nong-Duc-Manh.
- **24.07.01** - Réunion des pays de l'ASEAN à Hanoi pour faire front aux menaces qui pèsent sur l'économie de la région (voir Vietnam).
- **26.07.01** - Une "initiative" a été adoptée au cours de la réunion de l'ASEAN (plus Chine, Japon et Corée du sud) visant à réduire les inégalités entre pays les plus pauvres (Laos, Cambodge, Vietnam) et les autres.
- **17.08.01** - 750 Laotiens et Hmongs sont devenus citoyens américains. Il s'agit d'anciens combattants dans "l'armée secrète" soutenue par la CIA.
- **23.08.01** - Le "Bankok Post" met en évidence le fait que le Laos a reçu, entre 1965 et 1968, davantage d'engins explosifs que l'Allemagne tout au long de la seconde guerre mondiale.
- Les Laotiens recyclent actuellement les obus non explosés et organisent des visites touristiques sur l'ancienne piste Ho-Chi-Minh et sur les champs de bataille.
- **05.09.01** - Le club "Figaro-loisirs" organise, en janvier 2002, une découverte du Laos (Vientiane et Luang-Prabang) et du Cambodge.
- **11.10.01** - Le "South China Morning Post" de Hong-Kong publie un long article sur la bibliothèque nationale de Vientiane, où sont conservés en particulier des manuscrits anciens préservés jusqu'alors dans les temples.
- **26.10.01** - Cinq membres du "Parti radical transnational" (un député européen belge, trois italiens et un russe) ont été interpellés, alors qu'ils manifestaient pour exprimer leur solidarité avec cinq étudiants laotiens arrêtés il y a deux ans et dont on est sans nouvelles.

Peu d'événements méritent d'être signalés au Laos, qui avait à "digérer" les importants changements intervenus à la tête de l'Etat et du Parti populaire révolutionnaire laotien (P.P.R.L.) en mars dernier.

Succédant à Sisavath Keobounphan en place depuis plusieurs années, selon un rituel bien établi, le nouveau premier ministre a fait acte d'allégeance à son homologue vietnamien Phan-Van-Khai en se rendant à Hanoi. Il a surtout rencontré le nouveau "patron" du P.C.V. Nung-Duc-Manh (5). L'harmonisation des politiques des deux voisins devenait sûrement une urgence, à laquelle il fut répondu avec empressement.

Le calme habituel de Vientiane, troublé par une série d'attentats pendant l'année 2000 tarde à se rétablir. Nous n'en voulons pour preuve que les arrestations d'Européens qui ont eu lieu en octobre, provoquant une démarche de diplomates venus demander leur libération.

Le Laos ne peut oublier les débuts du régime sous lequel il vit. Aussi nous per-

mettons nous de revenir sur le rapport intitulé "La vérité sur le camp-prison n° 01 du Sob-hao" (6). Du fait de la longueur de notre propos, nous n'avons cité dans le précédent bulletin que, partiellement, la longue liste des victimes du régime. Nous nous devons de la compléter, pour la mémoire des malheureuses victimes d'une idéologie intraitable et liberticide :

- Tiao Thongsouk, frère du roi, mort en octobre 1978.
- Général de brigade Kane Insisienmay, mort en novembre 1978.
- Général de brigade Thao Ly Lithieuaxa, mort en novembre 1978.
- Bong Souvannavong, ancien président de l'assemblée constituante de 1947, mort en novembre 1978.
- Tiao Souk Bouavong, ancien ministre, mort en décembre 1978.
- Général de division Phasouk So Rasphak, mort en mars 1979.
- Phéng Phongsavan, collaborateur de Souvanna Phouma, mort en mars 1979.
- Soukane Vilaysane, ancien ministre, mort en mars 1979.

- Capitaine Seri Saïyakhom, mort en juillet 1979.

- Tiao Manivong Khammao, chef du secrétariat du palais royal, mort en juillet 1979.

- Commandant Sivilay, mort en octobre 1979.

- Général de brigade Thong Phan Knusky, mort en janvier 1980.

- Paya Khamchan Tradith, ambassadeur à l'ONU et en Australie, mort en mai 1980.

- Phagna Liene Pavongviengkham, ancien ambassadeur en Chine, mort en mai 1980.

- Général de division Bounpone Marthépharak, mort en mars 1980.

Il convient d'ajouter à cette liste tragique tous ceux - nombreux - qui succombèrent après la fermeture du camp-prison en juin 1980. Qu'il nous soit permis d'en citer un, le Général Tiao Sinh Saysana. C'était un officier compétent, parfait homme du monde et notre collègue apprécié dans le corps des attachés militaires de Saïgon (1963-1965).

III - VIETNAM

- **04.07.01** - Accord entre Hanoï et Washington pour la tenue d'une conférence scientifique, sans doute en 2002 au Vietnam, sur le fameux défoliant, "l'agent orange".
- **05.07.01** - Amusant article du "Financial Times" de Londres où un journaliste découvre avec circonspection la viande de chien qui se consomme, selon lui, principalement autour du nouvel an lunaire, devenant ainsi un peu la dinde de Noël des occidentaux.
- **11.07.01** - Visite officielle du chef de l'Etat nord-coréen Kim Jong Il, fils de fondateur Kim Il Song.
- **14.07.01** - L'ASEAN se mobilise contre la pédophilie (voir Cambodge).
- **24.07.01** - Réunion à Hanoï des dix pays de l'ASEAN et des trois observateurs Chine, Japon et Corée du sud. Suite à la destitution de Abdurrahman Wahid, le président indonésien successeur du Général Suharto, un vent de panique s'est abattu sur l'économie régionale.
- **01.08.01** - La police lance une campagne de moralisation visant les hôtels, bars, discothèques et tous les lieux publics.
- **06.08.01** - La France veut lutter contre les dérives de l'adoption. Rappelons que le tiers des enfants adoptés en France sont nés au Vietnam.
- **06.08.01** - Décès du Général Duong-Van-Minh, deux fois pré-

- sident éphémère de la République du Vietnam (Voir article nécrologique dans le Bulletin de l'ANAI du 3^e trimestre 2001 p. 15) (7).
- **10.08.01** - Le Ministre suédois des Affaires Etrangères, Anna Lindh, en visite à Hanoï, prononce un discours où sont abordés les thèmes de la démocratie et des droits de l'homme.
- **19.08.01** - L'Institut français d'architecture met ses urbanistes et ses archives à la disposition de Hanoï, pour contribuer à la renaissance de la capitale vietnamienne depuis 1902. Pendant 40 ans l'évolution urbaine s'est trouvée bloquée par la situation du pays en guerre.
- **04.09.01** - Le ministre français des transports, en visite au Vietnam, a présidé la signature d'un contrat pour l'achat de cinq Airbus par Vietnam Airlines.
- **04.09.01** - Un membre de l'église bouddhiste unifiée (EBU) s'est immolé par le feu ces derniers jours à Danang en dénonçant une campagne du P.C.V. contre l'EBU.
- **06.09.01** - Intéressant article du "Monde" intitulé "Les Vietnamiens saisis par le capitalisme", montrant un pays qui, à l'exemple de la Chine, "s'essaie aux délices de l'économie de marché".
- **06.09.01** - Graves inondations dans le sud du pays, ayant fait 49 morts et contraint 10 000

- familles à fuir vers des zones sûres.
- **08.09.01** - Réunion à Hanoï du forum Asie-Europe (ASEM), au niveau des ministres de l'économie, avec la présence exceptionnelle du représentant américain pour le commerce.
- **14.09.01** - Le commissaire européen du commerce P. Lamy profite de la réunion de l'ASEAN pour faire entendre aux pays asiatiques que l'entrée de la Chine à l'OMC sera la vraie menace pour l'économie régionale avec une probable inondation des marchés du monde entier.
- Ces perspectives économiques incitent un pays comme le Vietnam à accélérer son intégration à l'OMC.
- **29.09.01** - Décès aux Etats-Unis, de l'ancien président du Sud-Vietnam, Nguyen-Van-Thieu. Il était âgé de 78 ans et avait exercé sa fonction présidentielle de 1967 à 1975, quelques jours avant la chute de Saïgon.
- **02.10.01** - Article assez optimiste du "Monde" (8) soulignant des progrès dans les performances économiques du Vietnam, pouvant permettre d'atteindre l'objectif avoué du gouvernement, l'accession à l'organisation mondiale du commerce (OMC) en 2005.
- **02.10.01** - Un autre article du "Monde" stigmatise les menaces de pollution qui pèsent sur la

- célèbre baie d'Along (charbon, ciment).
- **05.10.01** - La pandémie de sida en Asie du sud-est continue d'être inquiétante, en particulier en Chine du sud et au Vietnam. A Saïgon les taux d'infection pratiquement nuls en 1996 sont passés à 20 % chez les prostituées.
- **08.10.01** - La radio française signale que le Vietnam serait désapprouvé des bombardements US en Afghanistan (9).
- **18.10.01** - LE FIG/ECO, dans un article bien documenté souligne les efforts actuels du Vietnam pour entrer dans une économie de marché, malgré le frein résultant des rigidités du communisme. Dans la même édition, le journal mentionne le recul évident du Japon et de l'ASEAN devant la progression chinoise.
- **20.10.01** - Manifestation à Paris devant la "Mission à l'adoption internationale", puis devant le Ministère de la Famille, des candidats à l'adoption d'enfants vietnamiens.
- **21.10.01** - Le "Forum de coopération économique Asie et Pacifique" (APEC) s'est terminé, à Shanghai marquant la montée ultra-rapide de la présence économique chinoise face à un Japon desservi par son manque de ressources propres. Singapour cherche à entraîner l'ASEAN sur la voie de la croissance en créant un marché commun régional, sans grand succès.

A un peu plus d'un mois d'intervalle deux anciens chefs d'état du Sud-Vietnam ont disparu. Après le Général Duong-Van-Minh, mort le 6 août, le Général Nguyen-Van-Thieu est décédé le 29 septembre à Boston (Etats-Unis), à l'âge de 78 ans.

Il fut président de la République du Vietnam de 1965 à 1975, après des scrutins non exempts de contestations. C'est à lui qu'il revint d'encaisser le coup très dur asséné aux Sud-Vietnamiens, avec la signature en 1973 de l'accord de cessez-le feu entre Le-Duc-Tho et Henry Kissinger. L'Etat, dont Saïgon était la capitale, ne résista pas au désengagement des américains et, deux ans plus tard, le communisme nord-vietnamien s'installait dans tout le pays.

Il fut beaucoup reproché à Thieu l'abandon des hauts plateaux qui provoqua une panique généralisée se terminant par l'entrée des troupes viet-minh dans Saïgon. Quant à lui, il se trouva dans l'obligation de démissionner et de partir, dans une totale discrétion, à Taïwan.

Longtemps exilé à Londres, il finit par rejoindre ses enfants aux Etats-Unis. Personnage secret, il termina ses jours dans l'anonymat et n'apporta aucune contribution à l'histoire de son pays. Comme l'a dit fort congrûment un historien vietnamien, sa disparition n'aura provoqué que "peu d'émotion".

Le Vietnam, bien sévèrement touché par la nature, a subi à nouveau d'importantes inondations provoquant la destruction de 85 000 habitations et entraînant le déplacement de 10 000 familles.

L'économie du Vietnam va mieux, même si cette embellie est inégalement répartie. Le contraste est grand en effet entre le développement industriel des villes, affiché par une urbanisation galopante, et la lenteur de l'amélioration des conditions de vie des campagnes. Ces progrès se trouvent fortement dopés par les accords financiers passés avec le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale signés en avril, respectivement de 368 millions de dollars et de 250 millions de dollars.

De son côté, le gouvernement vietnamien a fait l'effort de promulguer une loi

permettant la création d'entreprises nouvelles sans autorisation administrative. Cette conjoncture favorable a contribué à pousser les populations à goûter aux avantages de l'économie de marché. Saïgon s'impose comme le principal bénéficiaire de cette tendance, s'industrialise rapidement et reste sans contexte la capitale des affaires, sa position dominante se trouvant encore fortifiée par la proximité des gisements offshore de gaz et de pétrole.

Ce capitalisme naissant, encouragé encore par la promesse faite au F.M.I. de privatiser 1 800 entreprises d'ici à 2004, rencontre pourtant des difficultés en se heurtant aux rigidités d'un P.C.V. toujours aux affaires du pays. Conséquence de cet immobilisme politique, le Vietnam demeure une des nations les plus pauvres d'Asie et la dégringolade des investissements étrangers (un quart de ce qu'ils étaient en 1996) n'incite pas à l'euphorie pour l'avenir.

Le Vietnam pense pouvoir trouver son salut dans une intégration à l'OMC à la suite de la Chine. Il ne peut cependant que prendre conscience de la modestie

de ses moyens comparés à ceux de son gigantesque voisin aux phénoménales ressources humaines et aux considérables potentialités naturelles. La Chine a imposé cette puissance économique à une vitesse foudroyante comme cela a d'ailleurs été consacré lors du dernier "Forum de coopération économique Asie-Pacifique" (APEC) (10).

La prochaine intégration de la Chine à l'OMC prévue en novembre, l'attribution des J.O. de 2008 à Pékin, tout semble

concourir à l'envol du pays vers le statut promis de superpuissance.

G. DEMAISON

- (1) ASEAN : Birmanie, Brunei, Cambodge, Indonésie, Laos, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande, Vietnam.
- (2) J.-C. Pomonti : "Le géant chinois tisse une nouvelle toile".
- (3) Voir Bulletin de l'ANAI (3^e trimestre 2001 p. 11).
- (4) Le FUNCINPEC est le parti royaliste, animé par le Prince Ranariddh, fils du Roi et rival avéré de Hun Sen.

- (5) "Tombeur" de Le-Kha-Phieu.
- (6) Voir Bulletin de l'ANAI (3^e trimestre 2001 p. 14). Ce rapport nous a été adressé par un vieux camarade d'Indochine que nous tenons ici à remercier.
- (7) Le Général Duong-Van-Minh sortait de l'Ecole d'aspirants de Thu-Dau-Mot et non de l'Ecole de Tong, comme il a été écrit par erreur.
- (8) Y. Manou : "Le Vietnam regagne progressivement la confiance des investisseurs étrangers".
- (9) Cette information n'a été donnée qu'une seule fois. Elle annonçait que le Vietnam accompagnait l'Irak, l'Iran et le Soudan.
- (10) L'APEC a tenu ses assises à Shanghai et clos ses travaux le 21.10.2001.

LE GENERAL NGUYÈN VAN THIỆU

Le Général Nguyễn Van Thiệu, ancien chef de l'Etat vietnamien, est mort le 29 septembre 2001 à Boston (Etats Unis).

Il était né le 5 avril 1923 au village de Tri Thuy près de Phan Rang (Sud-Annam). Après deux ans d'Ecole de la Marine Marchande, il fut admis à la 1^{ère} promotion d'élèves-officiers de l'Ecole Militaire Interarmes de Hué en 1948 ; il poursuivit ses études à l'Ecole d'Application de l'Infanterie à Coëtquidan en 1949 - 1950.

Sa carrière militaire lui permit d'équilibrer son goût pour les études et les nécessités de la guerre. Il fut instructeur à l'Ecole Militaire Interarmes de Dalat puis commandant de cette école, élève à l'Ecole d'Etat-Major de Hanoi, aux Ecoles de guerre américaines de Fort Leavenworth et d'Okinawa. Il servit aux états-majors du Secteur de Hung Yen, de la 2^e Région Militaire à Hué, du Commandement en chef à Saïgon. Il commanda le 53^e Régiment d'Infanterie à Phan Rang et Tuy Hoa, la 1^{ère} Division d'Infanterie à Hué, la 5^e Division d'Infanterie à Biên Hoa, le 4^e Corps d'Armée et la 4^e Région Militaire à Cân Tho.

Nommé vice-premier ministre et ministre de la

Défense Nationale en 1965, coopté comme chef de l'Etat, il fut élu Président de la République en 1967.

C'était un sage bienveillant. On lui doit une réforme agraire qui attribua les rizières aux paysans qui les cultivaient, ainsi qu'une tentative d'organisation des retraites des militaires.

Il a illustré jusqu'au déchirement la confiance que le Viêt Nam était obligé d'avoir dans les Etats Unis pour s'opposer à l'invasion communiste. En 1973 l'armée américaine rembarqua en promettant de revenir si la situation du champ de bataille l'exigeait. En 1975 le rouleau compresseur tonkinois se mit en route et les Etats-Unis sont restés sourds. Certains disent que le Général Nguyễn Van Thiệu a accéléré la catastrophe pour apitoyer les Américains ; on peut penser, à l'inverse, que le rapport des forces (3 contre 1) suffisait à assurer la victoire du Nord et que le Général avait depuis trois ans perdu toute foi en la fidélité américaine.



Général Guy Simon

11 NOVEMBRE 2001



Pour préparer la commémoration du 11 novembre 1918, le Ministre a fait tenir à chacun des Maires de France le texte d'un message à lire devant les monuments aux morts. Alerté par des protestations il a modifié son texte au dernier moment. Interpellé à l'Assemblée Nationale il a justifié sa double initiative.

Voici ces deux textes, ainsi que l'extrait du journal officiel de l'Assemblée Nationale.

Message n° 1

La guerre de 1914-1918 marque un tournant fondateur dans l'histoire des nations. C'est la fin du XIX^e siècle, le début de l'ère moderne.

Dès la fin de 1914, la France était en partie occupée par l'ennemi ; les moyens de son industrie de guerre et de sa survie, les houillères du Nord, le fer de Lorraine, l'Alsace, la Moselle, étaient sous la botte prussienne. C'est de l'effort gigantesque de la nation française tout entière, de ses femmes, qu'est venu le complément du sang versé par les soldats.

Notre volonté de ne pas oublier est manifeste, car dans la grande hécatombe qui a saigné la jeunesse française, nous avons tous perdu au moins un membre de notre famille.

Lequel, parmi ces millions d'hommes âgés de vingt à quarante ans, partis en août 1914 pour une guerre dont ils pensaient qu'elle serait terminée en quelques mois, lequel pouvait imaginer qu'un million quatre cent mille ne reviendraient jamais, et qu'un million cent vingt mille d'entre eux seraient mutilés, que certains n'auraient plus d'yeux pour revoir leur foyer, que certains n'auraient plus de jambes pour courir vers leurs familles, que d'autres n'auraient plus de bras pour étreindre leurs épouses et leurs enfants, lequel s'imaginait qu'il croiserait 600 000 veuves et 980 000 orphelins ?

La grande douleur doit rassembler les Français en deuil. Les morts sont tous confondus dans la même gloire, du simple fantassin à l'officier chargeant à la tête de ses troupes.

Si l'on s'attardait un peu à lire ces longues listes de disparus, si l'on imaginait la part d'attentes, de chagrins, d'irréparable caché derrière chacun de ces noms, alors, dans l'esprit de ceux que ne leurrait pas un patriotisme falsifié,

s'instillait un sentiment de révolte, d'absurdité, que rien n'aurait dû pouvoir effacer. Et pourtant !

Les poilus ont connu un mélange de grandeur, de naïveté, d'horreur, de banalisation de l'atroce, de joies, car il y en eut, d'autant plus fortes que l'on pouvait perdre la vie à tout instant, face à l'immense duperie de cette guerre, l'immense gaspillage de cette guerre abjecte, née du cynisme industriel qui depuis n'a cessé sous des formes multiples de tenter, sans toutefois y parvenir encore, de ramener l'humain à l'état d'objet.

Commémorer le 11 novembre, c'est accomplir notre devoir de mémoire à l'égard de ceux qui nous ont légué les valeurs républicaines et donné des repères moraux pour l'approche d'un avenir que l'on veut toujours meilleur et solidaire.

Le 11 novembre aurait pu être le symbole d'une victoire ; victoire de la démocratie, mais aussi victoire de la paix sur une désastreuse et absurde guerre civile européenne, entraînant une grande partie du monde dans son malheur.

Une Europe de paix et de liberté, unie par la seule volonté des nations qui la composent, demeure une garantie précieuse contre la répétition d'un tel désastre ; l'histoire d'aujourd'hui en assure la démonstration.

S'il est vrai que les hommes meurent deux fois, la première fois le jour de leur décès, la seconde fois lorsque plus personne ne parle d'eux, ayons garde de toujours préserver leur souvenir.

Message n° 2

La guerre de 1914-1918 marque un tournant fondateur dans l'histoire des nations. C'est la fin du XIX^e siècle, le début de l'ère moderne.

Dès la fin de 1914, la France était en partie occupée par l'ennemi ; les moyens de son industrie de guerre et de sa survie, les houillères du Nord, le fer de Lorraine, l'Alsace, la Moselle, étaient sous la botte prussienne. C'est de l'effort gigantesque de la nation française tout entière, de ses femmes, qu'est venu le complément du sang versé par les soldats.

Notre volonté de ne pas oublier est manifeste, car dans la grande hécatombe qui a saigné la jeunesse française, nous avons tous perdu au moins un membre de notre famille.

Lequel, parmi ces millions d'hommes âgés de vingt à quarante ans, partis en août 14 pour une guerre dont ils pensaient qu'elle serait terminée en quelques mois, lequel pouvait imaginer qu'un million quatre cent mille ne reviendraient jamais, et qu'un million cent vingt mille d'entre eux seraient mutilés, que certains n'auraient plus d'yeux pour revoir leur foyer, que certains n'auraient plus de jambes pour courir vers leurs familles, que d'autres n'auraient plus de bras pour étreindre leurs épouses et leurs enfants, lequel s'imaginait qu'il croiserait 600 000 veuves et 980 000 orphelins ?

La grande douleur doit rassembler les Français en deuil. Les morts sont tous confondus dans la même gloire, du simple fantassin à l'officier chargeant à la tête de ses troupes.

Les poilus ont connu un mélange de grandeur, de naïveté, d'horreur, de banalisation de l'atroce, de joies, car il y en eut d'autant plus fortes que l'on pouvait perdre la vie à tout instant.

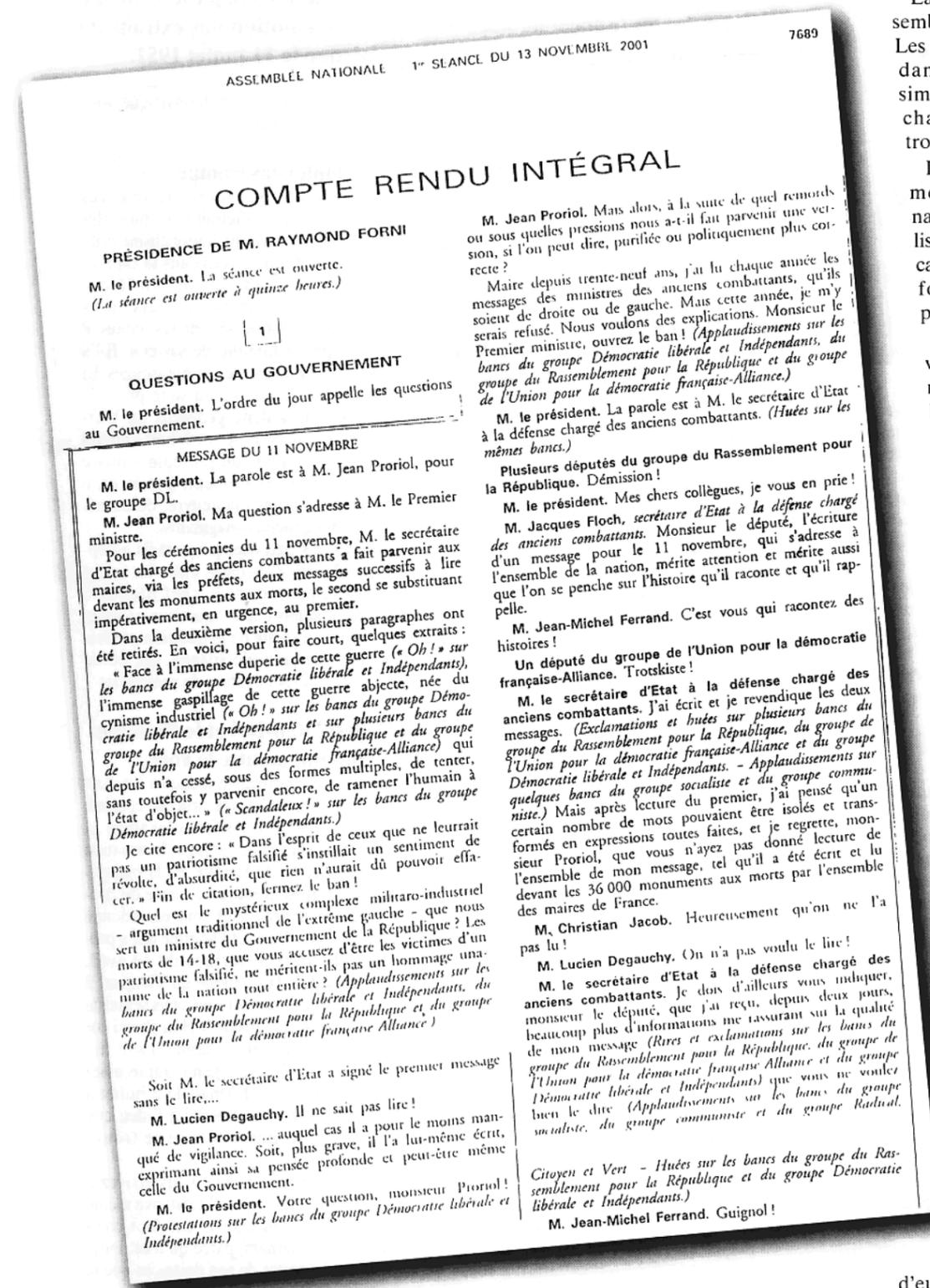
Commémorer le 11 novembre, c'est accomplir notre devoir de mémoire à l'égard de ceux qui nous ont légué les valeurs républicaines et donné des repères moraux pour l'approche d'un avenir que l'on veut toujours meilleur et solidaire.

Le 11 novembre est le symbole d'une victoire : victoire de la démocratie, mais aussi victoire de la paix sur une désastreuse guerre civile européenne, entraînant une grande partie du monde dans son malheur.

Une Europe de paix et de liberté, unie par la seule volonté des nations qui la composent, demeure une garantie précieuse contre la répétition d'un tel désastre ; l'histoire d'aujourd'hui en assure la démonstration.

S'il est vrai que les hommes meurent deux fois, la première fois le jour de leur décès, la seconde fois lorsque plus personne ne parle

d'eux, ayons garde de toujours préserver leur souvenir.





Cinquantenaire de la mort du Maréchal de Lattre de Tassigny

En souvenir du Maréchal de Lattre qui faillit changer le cours de l'histoire en Indochine, nous publions avec émotion des extraits de son fameux appel à la jeunesse vietnamienne le 11 juillet 1951.

ne peut y avoir de nations absolument indépendantes. Il y a seulement des interdépendances fécondes et des dépendances funestes. Sans l'appartenance à l'Union française, le Vietnam, malgré son fier passé, ne serait-il pas aujourd'hui un satellite de la Chine, et n'est-ce pas la preuve que la solidarité de l'Union française est une force de liberté ?

Faites l'Armée Nationale

D'autres parmi vous déclarent que le Vietnam ne peut être indépendant à cause de la présence de l'Armée française. Et à cause de cela même, ils s'abstiennent de s'engager dans l'Armée vietnamienne. Ils vont aussi à l'encontre du but cherché. Car l'Armée nationale est l'expression même de l'Indépendance du Vietnam ; et le Vietnam sera d'autant plus indépendant qu'il aura une armée plus nombreuse, et je ne cesse de le dire, une armée encadrée par des officiers vietnamiens, qui relèvera progressivement l'Armée française des tâches primordiales que celle-ci assume aujourd'hui. Or, le développement de cette Armée nationale est essentiellement conditionné par la multiplication des cadres nécessaires que, vous seuls, pouvez fournir. Quand il y aura des milliers d'officiers ayant l'âme et la trempe du lieutenant Dinh, hier bachelier du Lycée d'Hanoi, mort glorieusement à vingt-deux ans à la tête de sa compagnie au combat de Lê-Xa, alors le Vietnam sera totalement indépendant. Mais, cette indépendance, elle ne relève pas de la France, elle relève de l'élite du Vietnam.

Au commencement était l'action

D'autres jeunes intellectuels enfin, souffrant du défaut de tous les intellectuels du monde qui est la difficulté à s'engager, le refus de l'option, trouvent une troisième raison pour se dérober. Ils allèguent qu'il n'existe pas de ce côté-ci de la barricade la mystique nécessaire pour combattre un ennemi fanatique. Cela encore est un prétexte et un faux alibi. La jeunesse ne serait pas la jeunesse si elle avait besoin d'autre mystique que son propre enthousiasme, son espérance, son amour de la liberté. Chez le Vietminh lui-même, il n'y a pas plus, car le marxisme – c'est Lénine qui l'a dit – "n'est pas un dogme, mais un guide pour l'action". Entrez vous-mêmes dans la voie de l'action, vous y trouverez vos guides. Allez de l'avant dans le

sens du devoir national, et la mystique vous viendra avec les œuvres.

Le Vietminh vous trompe

Qu'y a-t-il au fond, derrière tous ces sophismes ? Il y a le Vietminh. Depuis plus de cinq ans, drapé dans un nationalisme éclatant comme un habile torero dans sa cape de lumière, le Vietminh joue un jeu féroce contre le vaillant peuple de ce pays : il l'a aveuglé dans le scintillement de ses feintes, il l'a étourdi par le tumulte de ses cris. Il l'a envoûté dans la magie de ses mensonges. Et c'est ainsi que ce peuple au sang pur – le peuple impulsif, ardent, généreux du Vietnam – au lieu de s'attaquer à son ennemi véritable, le meneur de jeu communiste acharné à son asservissement, à sa mort, a été pendant cinq ans manœuvré, détourné, égaré vers des ennemis imaginaires.

Comment les patriotes peuvent-ils accepter d'être de vulgaires outils entre les mains d'un mouvement, dont le chef Staline a ouvertement admis que la "question nationale" n'est qu'une partie de la question générale de la révolution prolétarienne, une partie de la question de la dictature du prolétariat ?

Sa Majesté Bao-Dai et le Président Huu vous ont montré la voie

Pour vous en particulier, jeunesse intellectuelle du Vietnam, l'œuvre urgente consiste donc d'abord à faire l'effort d'examen et d'analyse nécessaire afin de juger la situation telle qu'elle est. Cette lucidité est la première, et elle est aussi la suprême forme du courage. Votre Gouvernement vous en a donné l'exemple à Vinh-Yên. Et l'homme qui a prononcé ce discours historique du 19 avril, grand tournant de la politique du Vietnam, il est parmi nous ce matin et tous vous sentez la fierté de compter le Président Huu parmi vos anciens. Vous le suivrez, comme il suit lui-même le Chef de l'Etat, et je ne saurais assez vous redire ce que j'affirmais le 2 juillet à Mytho : "C'est dans la fidélité à l'idée que représente S. M. Bao-Dai, que se trouve votre vérité".

Il vous faut admettre que vous arrivez à l'âge d'homme à l'heure où l'existence même de votre pays est en jeu. Il vous faut comprendre que le Vietnam, parce qu'il est indépendant, est le maître de son destin, et que la Jeunesse du Vietnam, parce qu'elle est la jeunesse, en est responsable.

Lettre du Père Jean Nguyễn Van Thao, prieur du monastère de Châu Son.

Vous avez généreusement répondu à l'appel du Colonel Trân Dinh Vy pour m'aider à reconstruire le monastère de Châu Son, que la guerre et le temps avaient gravement endommagé.

Ainsi secondée par votre aide, la communauté a repris. Elle compte à présent quarante moines, et le 27 mai dernier un jeune prêtre y a été ordonné ; c'est le premier depuis 50 ans. Notre monastère est devenu un centre d'animation religieuse pour les douze villages des alentours et il reçoit de plus en plus de retraitants qui viennent chercher un réconfort spirituel.

Mais cela nécessite à présent de restaurer l'église, pour avoir un lieu de culte convenable, sans parler des travaux qu'il faut encore prévoir pour remettre en état les autres bâtiments. La tâche est lourde, d'autant que je ressens les fatigues de l'âge : j'ai en effet 84 ans, mais soutenu par vos prières et votre aide matérielle je suis bien décidé à me donner aussi longtemps que le voudra le Seigneur à cette œuvre qui me tient à cœur.

Le Colonel Tran Dinh Vy, qui est un ancien élève de ces lieux, est un intermédiaire sûr pour me transmettre les dons que vous voudriez bien lui faire parvenir. D'avance je vous en remercie du fond du cœur et vous assure des prières quotidiennes de nos religieux pour nos bienfaiteurs.

Cinq élèves infirmières de Villejuif à Phnom Penh.

Nous sommes cinq élèves infirmières de deuxième année à l'Institut de Formation de l'Hôpital Paul Brousse à Villejuif. Pour aider le Cambodge nous voulons partir en stage à l'Hôpital Calmette de Phnom Penh. Ce séjour nous permettra d'enrichir nos connaissances, certes, mais nous voulons surtout rendre service aux malheureux. Le professeur Follé-zou nous a conseillé de centrer notre projet sur la lutte contre le sida.

A la recherche d'aides au financement de notre voyage, nous faisons appel à votre association, l'ANAI. S'il vous plaît, donnez-nous les moyens d'être utiles.

Pascale Devigne
97, avenue Gambetta
94100 Saint-Maur-des-Fossés

Soyez des hommes

... Soyez des hommes, c'est-à-dire : si vous êtes communistes, rejoignez le Vietminh ; il y a là-bas des individus qui se battent bien pour une cause mauvaise. Mais si vous êtes des patriotes, combattez pour votre patrie, car cette guerre est la vôtre. Elle ne concerne plus la France que dans la limite de ses promesses envers le Vietnam et de la part qu'elle doit prendre à la défense de l'univers libre. D'entreprise aussi désintéressée il n'y en avait pas eu, pour la France, depuis les Croisades. Cette guerre, que vous l'ayez voulu ou non, est la guerre du Vietnam pour le Vietnam. Et la France ne la fera pour vous que si vous la faites avec elle.

Liberté ou servitude

Aussi, jeunes Vietnamiens qui allez quitter le Lycée, ne vous perdez derrière aucun des prétextes que vous inspireront peut-être l'égoïsme familial et la propagande ennemie. Soyez à la hauteur de l'Indépendance de votre pays et des lourdes responsabilités qui en jaillissent sur vous. Car l'Indépendance ne résout pas les problèmes ; elle les pose à nouveau ; elle en pose de nouveaux et elle oblige à les résoudre. L'Indépendance, qu'est-ce sinon ce qui permet à une nation de choisir librement entre la liberté et la servitude, ce qui rend les citoyens responsables du destin de leur pays ?

Indépendances fécondes et dépendances funestes

Ne tombez pas cependant d'un extrême à l'autre : si l'Indépendance ne peut pas tout, ne croyez pas qu'elle ne soit rien. Certains prétendent que le Vietnam ne peut être indépendant parce qu'il fait partie de l'Union française. Mensonge ! Dans l'univers, et particulièrement dans le monde d'aujourd'hui, il

DONS AUX ŒUVRES

Les lois des 30 décembre 1999 et 2001 ont modifié l'article 200 du code général des impôts pour aligner les associations d'intérêt général sur les fondations et les associations d'utilité publique, en ouvrant aux versements qu'elles reçoivent vocation à une réduction d'impôt égale à 50 % du montant de ceux-ci dans la limite de 10 % du revenu imposable.

L'instruction ministérielle du 4 octobre 1999 a assimilé les cotisations et certains abonnements aux dons éligibles à la réduction d'impôt.

L'arrêté ministériel du 25 octobre 2000 a défini le modèle du reçu à délivrer par les associations aux donateurs.

L'ANAI s'est dotée du programme informatique nécessaire à l'émission de ce reçu par le siège. Pendant deux ans (2001-2002), toutefois, la Fondation de France maintient notre compte 60-0577 ouvert aux dons de 31 euros et plus.

Le taux de la cotisation 2002 est de 21 euros.

**BULLETIN
PROVISOIRE
D'ADHESION
2002**

NOM Prénom

Adresse

Code postal

Désire adhérer à l'ANAI et vous adresse la somme de 21 euros,
15, rue de Richelieu, 75001 Paris.

Un document officiel vous sera envoyé ultérieurement ainsi que votre carte.



Restaurant Thaïlandais PHETBURI

M. et Mme PATHOUMVIENG

Membres de l'ANAI

31, bld de Grenelle
75015 Paris
Tél/Fax : 01.40.58.14.88
Métro Duplex
ou Bir-Hakeim
Site :
www.phetburi-paris.com



*Cuisine authentique, cadre lumineux et élégant,
service aimable, tables joliment dressées.
Toutes vos réceptions à caractère familial
ou associatif trouveront ici
un salon où l'organisation de vos réunions
est entièrement à votre disposition.*
(Fermé le dimanche)

GEORGES

Un chien, on lui trouve un coin pour dormir, on y étend un vieux vêtement, c'est son coin bien à lui. On lui donne un os, un reste d'alimentation. Et il vit sa vie de chien.

A My Tho en 1956, après le départ des Français, Georges et sa mère n'ont rien, pas de coin pour dormir, pas d'os à ronger. L'enfant d'un soldat français qui l'a reconnu puis abandonné est un intrus indésirable. Sa mère, jeune vietnamienne aimante, devient un rebut méprisable.

Faute de mieux, le Curé de la paroisse catholique leur offre un emplacement de quatre mètres de côté dans le vieux cimetière colonial. Avec des matériaux de récupération Georges y bâtit un abri parmi les morts.

En 1978 le cimetière est supprimé ; il faut loger la population. De belles maisons se construisent à la place des tombes. Georges et sa mère sont sommés de partir. Où aller ? Ils n'ont pas d'argent ; s'ils partent ils n'ont plus qu'à mourir.

Touché par leur détresse, le Comité Populaire leur laisse le terrain, leur délivre un titre de résidence et même un certificat de propriété. Entourés de villas neuves, Georges et sa mère continuent d'habiter leur misérable baraque. Mais ils sont reconnus : ils ont le droit d'exister et ils demeurent chez eux.

Au cours d'un voyage à My Tho en 1999 les auteurs de l'article ci-dessus ont fait la connaissance de Georges et de sa mère. Ils ont décidé d'agir. A leur demande le Service de l'Etat-Civil du Ministère des Affaires Etrangères à Nantes a retrouvé l'acte de naissance de Georges et le Service de la Nationalité du Ministère de la Justice à Paris a établi un certificat de nationalité française. Les démarches administratives à Saigon ont été plus faciles du côté vietnamien que du côté français. C'est avec un passeport vietnamien que ce citoyen français est arrivé en France !

A Villeneuve sur Lot l'accueil avait été préparé. Georges reçoit le RMI, suit des cours de français ainsi qu'une formation professionnelle. Sa mère est heureuse que l'avenir de son fils soit assuré.

On constate que les campagnes officielles de 1955 et de 1982 visant à rapatrier les enfants eurasiens n'ont pas atteint tous leurs objectifs. Sans doute en 1955 certaines mères n'ont-elles pas voulu se séparer de leurs enfants, et en 1982 certains enfants n'ont-ils pas voulu abandonner leur mère.

En tout cas il reste encore quelques "Georges" au Viêt Nam. René et Kim Thibout suggèrent qu'on les aide.



Georges et René.

ANAI-Parrainage en 2001

Le Bulletin de l'ANAI du 2^e trimestre 2001 a publié (page 12) le rapport d'activité de la Section de Parrainage en l'an 2000.

Nos activités ont continué sur leur lancée en 2001 ; le premier semestre montre une progression régulière de 5 %, tant des dons (un tiers du budget) que des parrainages individuels et collectifs (deux tiers du budget). Les frais de gestion sont maintenus à 2 %. Les dons ont permis un bon développement de la Banque de l'Espoir. Les parrainages abordent une phase de relèvement ; départ d'enfants devenus adultes, disparition de parrains âgés.

Voici le détail des opérations diverses (présentées dans le même ordre que le rapport précédent).

Ba Thuy : les travaux sont achevés, les orphelines sont relogées.

Hoa Ninh et Hoa Son : la vingt-huitième maison est terminée, quinze autres sont en construction. Ce sont les habitants qui fabriquent eux-mêmes les briques ; la toiture est posée par un professionnel à nos frais.

Plei Ku : la garderie-école offerte par la Section de la Manche accueille déjà 155 enfants. Mais les troubles poli-

tiques du début de l'année (voir le Bulletin de l'ANAI du 3^e trimestre 2001, page 16) ont accru les besoins ; Sœur Thérésita cherche à loger 60 nouveaux orphelins.

Soc Trang : la petite école de *Tra Mên* pour enfants cambodgiens a été restaurée. Toutefois le problème des enfants de lépreux n'est pas réglé. Les malades graves conservés à la léproserie continuent à envoyer leurs enfants à l'école ; il y en a 10 de 10 à 15 ans. Mais certains lépreux déclarés non contagieux et qui ont été chassés de la léproserie mendient dans les rues, couchent dans les cimetières, et leurs enfants ne sont plus scolarisés.

Sa Dec : à la suite des inondations de l'an 2000 Sœur Benedicta a recueilli de nombreux orphelins qu'il faut loger.

An Hoa : le nouveau mur d'enceinte a fait cesser les vols.

Phu My : 80 enfants handicapés passent la journée à la garderie et la nuit chez leurs parents.

Bao Loc : il faudrait construire une cinquième petite maison.

Nos grands dispensaires de *Phu Son* et de *Long Toan*, nos petits dispensaires de *Kon Tum* et de *Phnom Penh* fonctionnent au mieux.

Aide aux écoles et centre d'apprentissage de *Battambang*.

La Section des Pyrénées-Orientales au Sud-Vietnam

La section a envoyé au mois de septembre aux associations "Aide aux Frères au Vietnam" (AFVN) et "Soutien aux Ecoles Chrétiennes d'Indochine" (SECI) :

- 4 000 F pour l'école du cœur Xom Hué de Ho Nai près de Biên Hoa, et le centre Duc Minh de Saigon (section mécanique),

- 6 000 F pour le développement du village de Trung Hai de la région de Can Tho et les dépenses occasionnées par les inondations du Mékong en septembre.

Le 26 octobre, nous avons eu le grand plaisir de recevoir pour la journée le frère Joseph Le Than Tô, responsable de la section mécanique du centre Duc Minh, en déplacement en France. Il était indispensable que nous nous rencontrions, afin que le lien créé depuis de nombreuses années avec lui, ses enseignants du centre et ses élèves, et qui s'était jusque-là limité à des échanges épistolaires à l'occasion d'envois de fonds, soit véritablement concrétisé.

Une réunion était ainsi organisée au domicile du Président, en présence des membres des divers bureaux depuis 1994. Au cours de celle-ci, le frère Joseph nous exposait dans le détail le

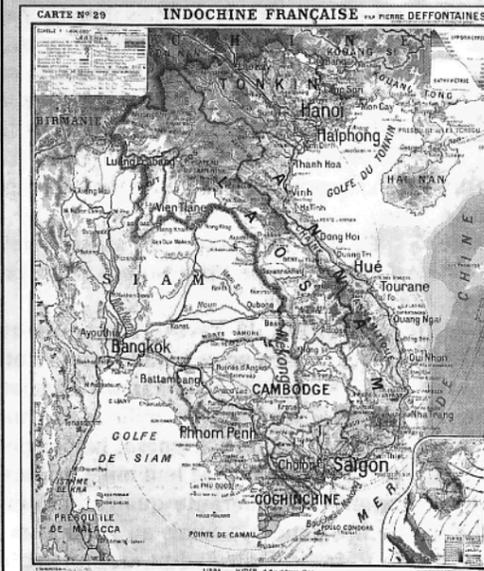
fonctionnement de sa section, l'instruction dispensée pendant l'année 2001/2002 à 70 élèves pour l'obtention d'un CAP, les perspectives de travail pour les diplômés afin de subvenir aux besoins de leurs familles, les difficultés de tous ordres rencontrés dans la vie quotidienne à Saigon, auprès des autorités locales, et au Vietnam en général.

Après avoir transmis le message amical des responsables et des élèves du centre, et exprimé sa gratitude à l'égard de l'ANAI des Pyrénées-Orientales pour le soutien financier, mais aussi moral, auquel la section s'attache de manière continue, présenté l'emploi des fonds envoyés avec le souci du maximum d'efficacité, il se fit une joie de répondre aux diverses questions posées.

Cette journée, trop vite écoulee, mais passée dans une communion parfaite de sentiments avec la population de ce Vietnam lointain, cher à nos cœurs, au cours de laquelle des souvenirs furent échangés : peintures sur soie apportées par le frère Joseph, ouvrage sur le Roussillon offert à celui-ci, aura marqué d'une très forte empreinte l'histoire de l'ANAI des Pyrénées-Orientales depuis sa création en 1988.



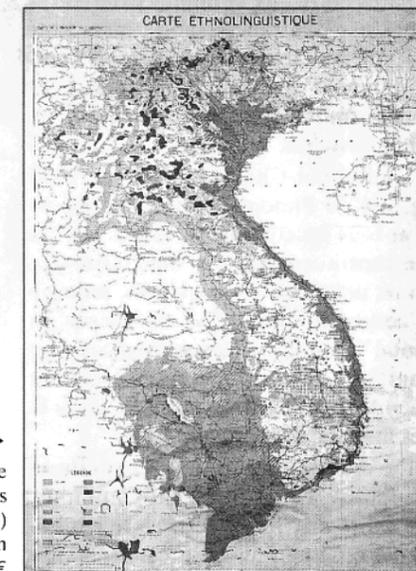
Cartes en vente au siège



◀ **Carte physique et politique**
(Editions Hatier 1952)
Format 600 x 720 mm
Prix : 20 €

■ **Plan de Saigon-Cholon**
avec guide des rues,
1952 (50 cm x 60 cm)
Prix : 8 €

▶ **Carte ethnolinguistique**
(dessinée et publiée
par les services géographiques
de l'Indochine - Février 1949)
Format 800 x 570 mm
Prix : 20 €



Foulards ANAI = Prix : 28 € (23 € pour les sections)

Cravates ANAI = Prix : 16 € (13 € pour les sections)

Insignes ANAI = Prix : 6 € (4 € pour les sections)

Médaille ANAI = Prix : 40 €

La structure du monde dans les croyances populaires du Cambodge

Conception du monde

Le monde apparaît au Cambodgien sous la forme suivante : au centre s'élève le Phnom (Mont) Prah Somèr ou Prah Somèru ; aux quatre points cardinaux, quatre montagnes moins élevées, portant toutes quatre le nom de Phnom Yukânthor.

L'ensemble de ces cinq montagnes, s'élevant chacune isolément des flots, est entouré par un océan qui porte le nom de Srâmot (mer) Sothondâr, limité de toutes parts par une nappe d'eau immobile appelée Srâmot at sasay, ou mer sans vie, sur laquelle rien ne peut flotter et que nul être terrestre ne saurait atteindre.

L'espace, au-delà de cette mer sans vie, est divisé en quatre océans dont l'axe est dirigé vers chacun des points cardinaux. Ces quatre océans sont séparés entre eux et limités extérieurement par d'infranchissables mers sans vie, qui revêtent, sur les dessins cambodgiens, l'apparence de canaux, et sont surmontées dans l'espace par un éther cristallin.

Du Srâmot Chakràval, l'océan situé au Sud du Phnom Prah Somèr, émergent tous les continents, toutes les îles qui constituent notre monde terrestre ; on ne peut dire notre planète, puisque la conception khmère n'en fait pas un globe isolé dans l'espace, mais une immense surface tabulaire s'étendant encore sous d'autres mondes au-delà des mers sans vie.

Ce monde méridional s'appelle le Chumpuv Tvip, ou île du Chumpuv, bel arbre aux fleurs rouges, le jambosier. Le Chumpuv Tvip est le Jambu Dviga des Hindous.

Les hommes habitant ces régions méridionales sont bâtis comme nous le sommes tous ; ils se livrent à l'agriculture et font cuire leurs aliments sur le feu.

Dans l'océan situé à l'est du Prah Somèr se trouve l'île Burviti, habitée par des hommes ayant la figure carrée.

Au nord du Prah Somèr, l'océan baigne l'île Odâkâro, dont les habitants ont le visage rond et portent un œil sur la face et un œil sur le dos de la tête.

À l'ouest du Prah Somèr, la mer entoure l'île Amarkuryeani, dont les hommes n'ont qu'une demi figure, celle-ci étant partagée suivant le plan de symétrie.

Le soleil et la lune décrivent autour du Phnom Prah Somèr et des Phnom Yukânthor un cercle dont le plan est environ à mi-hauteur de la montagne centrale, à un niveau inférieur au sommet des quatre monts latéraux.

La table qui porte l'ensemble des mondes a une épaisseur de quatre vingt quatre mille yuch, soit environ un million soixante quinze kilomètres.

Au-dessus de cette table se trouve une nappe d'eau, soutenue par une couche d'air tourbillonnant ; la nappe d'eau et la couche d'air ont chacune, comme le support des mondes, une épaisseur de quatre vingt mille yuch.

Les paradis

Les sommets des quatre Phnom Yukânthor atteignent, par rapport à notre monde, une altitude de quarante deux mille yuch. Chacun d'eux est occupé par un royaume paradisiaque. Chacun de ces royaumes, appelés tous quatre Chadomohareachika, forme un carré de cinq cents yuch de côté, est entouré de sept enceintes faites d'or et de pierreries, séparées entre elles par des fossés embaumés de lotus. Ils sont habités par des Tevoda ayant six mille brasses de hauteur, une beauté admirable, la faculté de se transformer à volonté, de se déplacer dans l'éther, et vivant neuf millions de nos années humaines.

Ils entrent spontanément dans la vie à l'état d'adolescents et ne vieillissent pas.

Le terme de leur existence leur est annoncé par quatre signes qui modifient leur état normal : ils deviennent

susceptibles de transpirer ; la malpropreté adhère à leur corps ; ils cessent de répandre des effluves embaumés ; leurs vêtements sont atteints par l'usure. Sept jours après l'apparition de ces signes, leur corps se dissout dans l'air sans laisser aucune trace.

À la tête de ces quatre royaumes sont quatre rois, nommés respectivement : Virullhakkh, Virulpak, Kavèro, Tohsârôth ; tous quatre sont subordonnés à Indra.

Le Taveaktengsa, résidence d'Indra, situé sur le sommet du Phnom Prah Somèr, se trouve à quarante huit mille yuch au-dessus des Chadomohareachika. Il couvre un carré de dix mille yuch de côté.

Les Tevoda qui l'habitent ont la même taille que ceux des Chadomohareachika prennent naissance et meurent de même ; mais ils vivent trente six millions d'années humaines.

Prah Eysa (Civa) était, à l'origine, le roi du Taveaktengsa. Mais il ne fut pas fidèle à sa mission, l'orgueil de sa puissance lui ayant inspiré le désir de se substituer à Dieu. L'Esprit Suprême le subordonna alors à Indra, qui est le suzerain des rois régnant sur les quatre Chadomohareachika et le Taveaktengsa.

Ce dernier Paradis est aussi le lieu de résidence de Prah Noreay (Nârâyana ou Visnu).

Au-dessus du Taveaktengsa, quatre étages de royaumes paradisiaques flottent dans l'espace : le Paradis Yamear, à quatre vingt quatre mille yuch plus haut que le Taveaktengsa, habité par des Tevoda hauts de huit mille brasses, vivant cent quarante quatre millions de nos années, soumis au roi Soyam ; le Paradis Dohseydda, dominant le précédent de cent soixante huit mille yuch, et gouverné par le roi Sândos ; les Tevoda y vivent cinq cent soixante-seize millions d'années. Le Paradis Nimearddey, à quarante deux mille yuch au-dessus, où les Tevoda, sous l'autorité du roi Nimmoroth, vivent deux milliards trois cent quarante quatre millions d'années. À quarante

deux mille yuch plus haut encore flotte le Paradis Paronimitdasahvodey, partagé en deux royaumes régis par le roi Parihnimitdâsâvotdey et le roi Mearearchi, de puissance égale, régnant tous deux sur des Tevoda vivant neuf milliards trois cent soixante seize millions de nos années.

On ne saurait, sans sortir du cadre de cette rapide étude, rechercher le sens ésotérique de ces nombres et de leurs rapports entre eux.

À une distance échappant à toute mesure au-dessus de ces Paradis des Tevoda flottent dans l'espace seize étages habités par des Prah Prohm, êtres supérieurs ayant un corps, quatre faces, quatre ou six bras suivant la catégorie à laquelle ils appartiennent, insexués, n'éprouvant aucun besoin physique, vivant dans une immobilité absolue, "tels que les images du Buddha dans nos pagodes", disent les Khmers, sans jamais modifier la position, soit assise, soit debout, dans laquelle ils ont été créés, vivant de un tiers de kal à seize mille kal ou périodes cosmiques s'étendant entre deux incendies universels.

Il ne paraît pas nécessaire de donner ici l'énumération des seize catégories de Prohm, qui n'ont point de chefs, n'ayant aucun besoin d'être gouvernés puisque, disent les Cambodgiens, ils n'ont pas à se procurer de nourriture, et qu'ils n'ont pas de femme ; ce qui veut dire qu'ils n'ont aucune préoccupation matérielle, pas d'intérêts à défendre, donc point de constatactions à régler.

Plus haut encore, existent quatre étages habités par les Prah Prohm arup (a privatif ; rup : forme matérielle). Ce sont des êtres complètement immatériels, en qui n'existe plus que l'aspiration d'atteindre le Prah Nipean ou Nirvâna.

Les enfers

En dessous de l'île du Chumpuv s'enfoncent les seize étages des enfers. Ils sont tous régis par un roi suprême, le Tevahot Yom (Yama).

La royauté des enfers a été confiée à un Tevabot pour les raisons suivantes :

Il est extrêmement difficile de prononcer avec une parfaite équité la peine de chacun. Un être qui ne serait pas divin ne saurait suffire à cette tâche ; il risquerait d'agir par caprice, de se laisser corrompre ou fléchir par les supplications, de ne pas proportionner exactement le châtement à la faute commise. Un Tevabot a une intelligence céleste ; rien ne peut lui être caché, même au plus secret des cœurs ; sa droiture est absolue.

Yom est assisté de quatre grands juges, Kinchânang, Enokkenhchânang, Chetâlokkâbal et Kalteva, et d'un nombre considérable de juges inférieurs.

Les seize étages de l'enfer, où les tourments sont de plus en plus terribles de l'un à l'autre, sont comparables au purgatoire, en ce sens que les peines n'y sont pas éternelles ; dans l'enfer Sanhchib, par exemple, le moins redoutable des seize étages, le séjour dure neuf millions d'années



humaines. Dans le seizième enfer, les peines durent dix mille fois plus longtemps et sont dix mille fois plus graves ; mais elle prennent fin cependant.

L'espace manque ici pour décrire ces supplices, variant avec les fautes commises.

Sur la face inférieure du monde Chakràval, se trouve l'enfer définitif, le Luk Kandâr, où n'existent que de l'eau plus froide que de la glace, et des espaces totalement nus, où ne pénètre aucune trace de lumière, sauf au moment où un Bodhisatva prend naissance sur terre ; quand il atteint l'état de Buddha ; quand un Buddha sort de la vie terrestre pour entrer au Prah Nipean (Nirvâna). Dans ces trois cir-

constances, le rayonnement du saint personnage illumine le Luk Kandâr pendant l'instant nécessaire aux condamnés pour se voir les uns les autres et prendre conscience de leur nombre. Ils vivent cramponnés par les ongles des mains et des pieds contre la face opposée de notre monde, "la tête pendante comme les chauves-souris".

Cet enfer éternel est réservé aux parricides, aux suicidés, aux meurtriers de bonzes ou d'hommes adonnés à la vertu ; à ceux qui se sont acharnés contre le Buddha ou sa sainte religion.

Pour les suicidés cependant, certains textes contredisent leur condamnation à l'enfer éternel, spécifiant qu'ils sont voués au suicide pendant cinq cents incarnations successives.

Les génies

Notre monde est rempli de génies : manes, lares, Arak ou génies domestiques, Khmoch et Mémot ou revenants, Mèsâr rappelant nos fées, Neakta, génies champêtres ou forestiers, qu'il est souvent nécessaire de se concilier pour pénétrer impunément dans certains lieux dont, autrement, ils interdiraient l'accès.

Les génies sont souvent protecteurs ; peu d'entre eux sont très redoutables, la plupart se laissant fléchir moyennant quelques cérémonies propitiatoires.

De petits autels rustiques leur sont dédiés dans certains points de la forêt ; ils sont invoqués par les bateliers dans les passages dangereux ou pendant les tempêtes ; ils sont l'objet de menues offrandes, consistant principalement en riz et en baguettes d'encens.

Les superstitions sont extrêmement nombreuses et variées ; on ne saurait les énumérer ici.

Condition de l'homme

La vie terrestre n'est qu'un moment d'une longue existence jalonnée par des incarnations successives.

La condition de l'homme est régie par son Kam (karman), conception assez difficile à saisir pour un esprit européen, et dont il est fort malaisé de

formuler une définition quelque peu précise. On tentera d'en donner une notion en l'appelant : la destinée résultant des actions accomplies au cours des vies successives.

La façon dont s'enchaînent ces vies successives n'est pas conçue par tous de la même manière ; les Cambodgiens qui se réclament de la pure doctrine bouddhique admettent qu'à l'instant même de la mort l'âme se réincarne dans un nouveau corps, les existences terrestres se succédant en un tourbillon sans repos jusqu'au jour de l'anéantissement final.

Mais la croyance la plus répandue dans le peuple khmèr est bien différente : la vie terrestre est une épreuve, au sens propre du terme ; elle est infligée momentanément à l'âme pour permettre à Dieu de juger son état de développement réel.

La véritable existence se déroule en dehors de ce monde. Mais, dans son état normal, l'âme ayant connaissance de tout son passé, de ses manifestations louables comme de ses fautes, des sanctions résultant des unes et des autres, est trop avertie pour se laisser entraîner par ses mauvais penchants.

Pour que sa valeur intrinsèque puisse être éprouvée, elle est envoyée s'incarner sur la terre, où l'état grossier qu'elle revêt la prive momentanément de tout souvenir, où, par suite, elle est livrée à ses tendances propres et agit en conséquence.

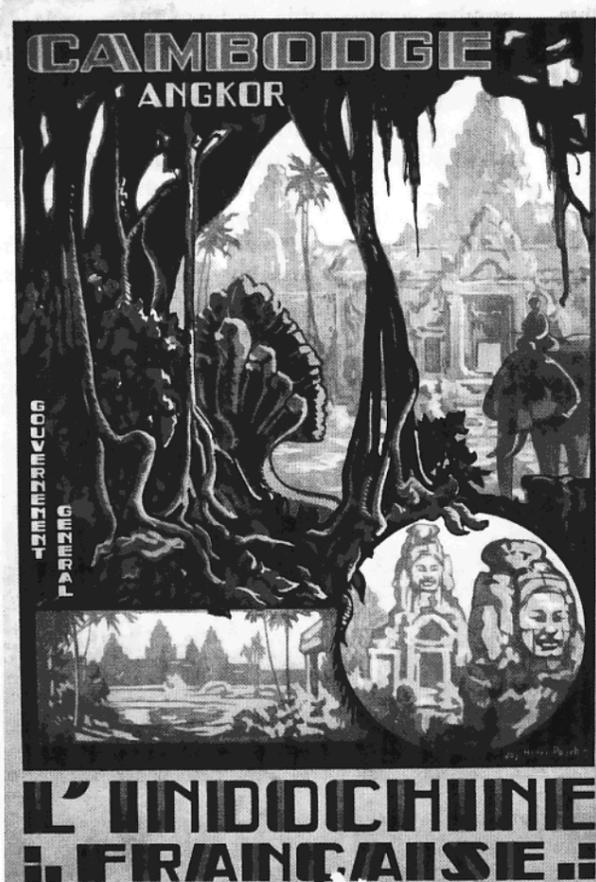
Cette expérience faite, l'âme est appelée soit à subir dans l'étage approprié de l'enfer la peine que méritent ses fautes, ce qui explique la durée limitée du séjour en enfer tel qu'il a été exposé plus haut, soit à jouir dans un état bienheureux du fruit de ses mérites.

L'une ou l'autre de ces existences extra terrestres prendra fin pour une nouvelle épreuve terrestre. Une âme ayant séjourné aux enfers peut, après une réincarnation, atteindre à la vie bienheureuse si, dans cette existence, elle a montré que la peine subie a suffi à la ramener au bien ; une âme ayant participé à la vie bienheureuse peut redescendre en enfer si l'épreuve renouvelée la fait reconnaître indigne des faveurs qui lui ont été accordées.

La vie terrestre est une dans son essence ; c'est-à-dire qu'il n'y a pas de différence fondamentale entre les

conditions humaine, animale ou végétale ; les contes khmèr décrivent constamment des êtres qui, pour une raison ou pour une autre, revêtent successivement les trois formes ; ce n'est pas forcément une déchéance pour une âme qui a habité un corps humain de se réincarner dans une forme animale ou dans une plante.

Au moment de se séparer de son enveloppe terrestre, l'âme est libre de choisir l'état dans lequel elle reviendra dans ce monde ; mais le désir qu'elle exprime s'accomplira à ses risques et



périls. Cela veut dire que si elle choisit une condition au-dessus de ses capacités, elle s'exposera, ayant assumé des responsabilités qu'elle ne saurait satisfaire, à faillir à ses obligations et à ses devoirs, commettant des fautes d'autant plus lourdes que sera plus grande la disproportion entre sa valeur et la situation qu'elle aura voulu occuper ; elle subira les peines qu'elle aura ainsi méritées.

On a vu quels sont les crimes entraînant l'enfer irrémissible.

Les âmes qui ne tombent pas dans cette extrémité doivent, d'existence en existence terrestre, justifier d'une épuration s'affinant de plus en plus, jusqu'au moment où l'épreuve n'est plus nécessaire ; alors elles cessent de se réincarner.

Les Cambodgiens admettent que, pour atteindre une élévation suffisante, il est indispensable de terminer le cycle des vies terrestres dans l'état monastique.

Les Khmèr qui admettent la réincarnation immédiate au moment même de la mort, font souvent, par là même, abstraction des séjours en enfer comme fruit des péchés commis dans chaque existence terrestre. Pour eux, la punition de la faute réside dans le fait que la faute a été commise. C'est une théorie analogue qui est exprimée par le "pier", ou réflexion de la faute sur son auteur. Aucune action, bonne ou mauvaise, ne s'efface ou ne se rachète ; l'âme traîne éternellement après elle toutes ses manifestations passées.

De ce très rapide et sommaire résumé, il résulte que chaque être vivant se trouve dans la condition que lui permet le degré d'évolution de son âme. Il doit donc accepter la situation qu'il occupe sur la terre, car elle lui est assignée par la justice divine.

La création de l'homme

Après le dernier incendie universel, suivi d'un déluge qui couvrit entièrement les mondes terrestres, les Monts Yukânthor, le Prah Somèr, les Paradis supérieurs des Tevoda et les trois étages inférieurs du Paradis des Prah Prohm, toute vie était détruite, aussi bien dans notre monde Chakrâval que dans les trois autres mondes terrestres.

Une fois reconstituées les îles Chumpuv, Borviti, Odâkârô, et Amâkuryeani, Dieu désigna huit Prah Prohm pour être les gardiens de ces quatre mondes ; deux de ces divins personnages prirent possession de chacune des îles.

Les Prohm habitant les régions destinées aux hommes mangèrent des fruits de la terre ; aussitôt, ils perdirent leur état divin ; dans chacun des mondes, ils devinrent sexués, se transformant l'un en homme, l'autre en femme ; de ce couple primordial naquirent les habitants qui peuplèrent les quatre divisions de la terre.

G.H. MONOD
(*Le Cambodgien*, 1931)

AVIS DE RECHERCHE

● *Le Général Jean DELARBRE, 2 Rue des Tombettes, 27000 Evreux*, recherche toute personne pouvant lui parler du Lieutenant René Coley, tué à Diên Biên Phu le 30 mars 1954.

● *L'Adjudant Jean-Michel GUILLEMOT, du 4^e R.T., 67190 Mutzig*, recherche des anciens du 7^e B.C.C.P. en 1954-1956 qui auraient connu son père Christian GUILLEMOT. Désireux de visiter les lieux d'opérations du Bataillon il demande des indications aux anciens.

● *M. Alexandre BABKINE, 3 Venelle des Bleuets, 45120 Cepoy*, recherche toute personne pouvant lui parler du Capitaine TEULLIER et du Lieutenant GREZY, du poste de Muong Khoua au Nord - Laos en 1953.

● *M. Guy LHERBIER, 122/4 Ban Visoun, Box 351, Luang Prahang, RDP Lao*, recherche toute personne ayant séjourné à Luang Prabang en 1953-1954. Il était alors animateur du scoutisme au Laos.

● *M. Robert QUANG, 918 Coronado drive, Costa Mesa, CA 92626, USA*, recherche Mademoiselle Jacqueline Prévot, fille d'un officier de marine connu en 1954-1955.

● *Mme Madeleine CHEVALIER-VIGON, La Croisette, 42110 Valeille en Forez*, recherche M. Jean GADEA qui était caporal-chef au 72^e B.C.G. (S.P. 54229, TOE) en 1946-1948.

● *M. Nicolas VINCENT, 183 Boulevard Saint-Germain, 75005 PARIS*, recherche le Lieutenant PIERRE qui était chef de la prison militaire de Nam Dinh (Tonkin) en 1952.

● *M. Jacques JACQUEMIN, 181 Rue Pierre Doize, Bâtiment B, 13010 Marseille*, recherche des anciens de la 3^e Compagnie du 71^e B.G. à Nha Trang et Phan Thiêt.

● *M. Maurice LAINE, 14 Parc des Cytises, 13600 La Ciotat*, ancien maréchal des logis chef au Commando 41 (Sept

Pagodes puis Nha Trang) de 1953 à 1955, recherche le Lieutenant Alphonse SIBILLE et les Sous-officiers suivants : BLANCHEMAIN, CACCIALUPPI, COPAN, DURET, DUVAL-ARNOULT, LABLE, VALLADEAU

● *M. Jean-Pierre BERNIER, 28 ter Rue Guersant, 75017 PARIS*, en vue de compléter le manuscrit d'un prochain livre sur Diên Biên Phu, recherche tous documents écrits, oraux, photographiques sur la bataille, notamment sur les points suivants : renforts parachutés sans brevet parachutiste, supplétifs et travailleurs recrutés sur place, P.I.M., captivité et évacuation du Capitaine Pham Van Phu du 5^e B.P.V.N., unité de catholiques vietnamiens, matériels spéciaux, maintenance américaine, équipages américains de C 119 Packet.

● *M. Jacques DEBOURDEAU, 3 Avenue Ferdinand Buisson, 75016 PARIS*, recherche tous documents publiés ou inédits relatifs à la guerre d'Indochine.

COURRIER DES LECTEURS

Du Docteur Jean BAUDRIT, 22 rue Monsarrat, 33800 Bordeaux.

Je désire compléter l'article "Café sanglant" paru dans le Bulletin de l'ANAI du 3^e trimestre 2001 (page 16) par l'information suivante.

Entre 1926 et 1946 plusieurs colons français de ma connaissance ont mis en valeur les plateaux du Centre Annam et des Bolovens au Laos en y développant la culture du thé et du café. L'Amiral Decoux a favorisé ces entreprises, qui enrichissaient le pays et permettaient, pendant la guerre du Pacifique, une meilleure vie autarcique. Pendant toute l'occupation japonaise nous consommions du thé de "l'Arbre Broyé" et du café des Hauts Plateaux. Beaucoup de ces exploitations ont été abandonnées en 1946.

Du Président Jean-Claude ROUVIERE, Nomazy, 03000 Moulins.

La lettre de mon ami Marcel Schneyder, parue dans le Bulletin de l'ANAI du 3^e trimestre 2001 (page 19) appelle les observations suivantes.

Il est trop facile de dire au peuple vietnamien et aux étrangers que le Dé Thâm fut un grand et vertueux nationaliste parce qu'il s'opposa par les armes à l'emprise du colonisateur ; que celui-ci fût français ne pèse, par ailleurs, en aucune façon sur mon appréciation.

Voici quelques renseignements d'état-civil.

Né en 1860 à Ngoc Cu dans le Yen Thé, au nord-ouest de Phu Lang Thuong ; fils de Pho Quat qui lui a donné le nom patronymique de Truong Van Thâm ; Cai Kinh, chef pirate du nord Yen Thé (région qui porte son nom depuis), lui donne ensuite son pseudonyme de guerre Hoang Hoa Thâm en même temps qu'un brevet militaire de Chan Dé Doc. Il devient ainsi de Dé Doc Thâm, en abrégé : Dé Thâm.

Dé Thâm... fils adoptif de Ba Phuc... Or ce dernier fut un chef

de canton du Yen Thé qui s'insurgea pour se soumettre ensuite en 1894 afin de mieux négocier la concession d'un fief exonéré d'impôts et l'octroi d'un substantiel pécule qui sera régulièrement payé... par la France et la Cour d'Annam.

Il aurait passé sa jeunesse à garder les buffles puis, dès 1882, a rejoint une bande de Pavillons Noirs.

Qu'étaient les Pavillons Noirs ?

Ils formaient des bandes de pirates qui, associées ou non aux réguliers chinois qui traversaient et repassaient la frontière, mettaient à sac et en coupes réglées la plus grande partie du Tonkin jusque vers 1915 ; laissons parler Lyautey en 1895* :

"Car il faut bien s'en convaincre, il n'y a rien d'insurrectionnel dans la piraterie. La piraterie est ou bien chinoise, ou bien le fait de quelques chefs de bandes, style Moyen âge, pour qui elle est un moyen d'existence et nullement un acte de résistance contre l'étranger. Cette piraterie nous est antérieure et c'est sur le cultivateur indigène qu'elle s'exerce le plus cruellement ; elle ne nous attaque que parce que nous sommes les policiers ; il en résulte que toute la population autochtone, pressurée depuis des siècles par pirates et Chinois, est absolument avec nous."

A ce qui précède, il faut ajouter que les pirates de tout poil, tout autant que le Dé Thâm qui leur était souvent associé, pratiquaient régulièrement le rapt des femmes et fillettes qu'ils allaient vendre ensuite dans les bordels chinois, de l'autre côté de la frontière.

Le lecteur se rendra aisément compte de ce que l'image officielle du Dé Thâm ne cadre pas exactement avec la réalité historique et que, s'il n'est pas de mon propos d'aller le dire là-bas aux Vietnamiens, il faut pour autant que j'éclaire un peu la lanterne de ceux qui, ici, se seraient laissés bercer par une relation fragmentaire entachée d'erreur.

* 15.09.1895, le Dé Thâm brûle habitations et récoltes au village de Phu Liem, aux abords de Phu Lang Thuong ; les habitants sont tous massacrés.

Livres en vente au siège

- de Maurice Rives et Eric Deroo
- **LES LINH TÂP. HISTOIRE DES MILITAIRES INDOCHINOIS AU SERVICE DE LA FRANCE (1859-1960)** - Prix 35 € (*)
- de Philippe Hédouy
- **HISTOIRE DE L'INDOCHINE (1624-1954), Préface du ministre Letourneau** - Prix 75 € (*)
- **HISTOIRE DE L'INDOCHINE, La conquête 1624-1885** - Prix 31 € (*)
- **LA GUERRE D'INDOCHINE (1945-1954), Préface du général Salan** - Prix 75 € (*)
- **CHANT FUNEBRE POUR PHNOM PENH ET SAIGON** - Prix 18 € (*)
- de Michel Bodin
- **LA FRANCE ET SES SOLDATS, Indochine 1945-1954** - Prix 29 € (*)
- **SOLDATS D'INDOCHINE 1945-1954** - Prix 29 € (*)
- **LES COMBATTANTS FRANÇAIS FACE A LA GUERRE D'INDOCHINE 1945-1954** - Prix 29 € (*)
- **LES AFRICAINS DANS LA GUERRE D'INDOCHINE 1947-1954** - Prix 29 € (*)
- de Raoul Hardouin
- **OMBRES INDOCHINOISES - L'Indochine sous l'occupation Japonaise - 1941-1945** - 21 € (*)
- de Georges Gautier
- **INDOCHINE 1945** - Prix 23 € (*)
- **LA FIN DE L'INDOCHINE FRANÇAISE** - Prix 13 € (*)
- du Général Pierre Guillet
- **POUR L'HONNEUR - LE GENERAL CHANSON EN INDOCHINE 1946-1951** - Prix 25 € (*)
- de Hubert Tourret
- **RIVIERE ET RIZIERE** - Prix 25 € (*)
- de Jacques Vernet et Pierre Ferrari
- **UNE GUERRE SANS FIN - Indochine 1945-1954** - Prix 28 € (*)
- de René Bail
- **INDOCHINE 1953-1954 - Les combats de l'impossible** - Prix 28 € (*)
- de René Charbonneau et José Maigre
- **LES PARIAS DE LA VICTOIRE** - Prix 20 € (*)
- de Jean-Pierre Bernier
- **LE COMMANDO DES TIGRES** - Prix 18 € (*)
- du Général Henri de Brancion
- **DIEN BIEN PHU-ARTILLEURS DANS LA FOURNAISE** - Prix 23 € (*)
- **RETOUR EN INDOCHINE DU SUD-ARTILLEURS DES RIZIERES** - Prix 23 € (*)
- d'Erwan Bergot
- **LES MARCHES VERS LA GLOIRE** - Prix 29 € (*)
- **LA BATAILLE DE DONG KHÊ** - Prix 23 € (*)
- **CONVOI 42** - Prix 23 € (*)
- **MOURIR AU LAOS** - Prix 23 € (*)
- de Pierre Giudicelli
- **MEDECIN DE BATAILLON EN INDOCHINE - 1947-1951** - Prix 20 € (*)
- de Laurent Dao Trong Tu
- **JE RENTRERAI ET JE ME BAIGNERAI DANS MON ÉTANG** - Prix 25 € (*)
- du Médecin-Colonel Jean Bendéritter
- **SOUS LE KEPI ROUGE A L'ANCRE D'OR** - Prix 20 € (*)
- de Jean-Pierre Pissary
- **PARAS D'INDOCHINE - 1944-1954** - Prix 19 € (*)
- de Henri Lemire
- **HISTOIRE DE LA LEGION 1939-1979** - Prix 28 € (*)
- du Général Guy Simon
- **LE COMMANDO D'EXTRÊME-ORIENT** - Prix 16 € (*)
(au profit des œuvres sociales de l'ANAI)
- du Général Luc Lacroze
- **DIX-SEPT ANS AU SERVICE DES REFUGIES D'INDOCHINE** - Prix 16 € (*)
(au profit des œuvres sociales de l'ANAI)
- de Héli de Saint-Marc
- **LES CHAMPS DE BRAISE** - Prix 23 € (*)
- **LES SENTINELLES DU SOIR** - Prix 21 € (*)
- **INDOCHINE, NOTRE GUERRE ORPHELINE** - (Album + cassette vidéo) - Prix 41 € (*)
- de Laurent Beccaria
- **HELIE DE SAINT-MARC** - Prix 23 € (*)
- de P.A. Léger
- **AUX CARREFOURS DE LA GUERRE** - Prix 29 € (*)
- de Monseigneur Paul Seitz, des Missions Etrangères
- **DES HOMMES DEBOUT - Le drame des Montagnards du Sud-Vietnam** - Prix 20 € (*)
- de Pierre-Henri Chanjou
- **LE FEU SACRÉ - Des hauts plateaux Moïs aux savanes du Tchad** - Prix 19 € (*)
(au profit des œuvres sociales de l'ANAI)
- de Louis et Madeleine Raillon
- **JEAN CASSAIGNE, LA LEPRE ET DIEU** - Prix 26 € (*)
- de Norbert Héry
- **TU-BINH - 1446 jours au camp n° 1** - Prix 26 € (*)
- de René Mary
- **NOS EVADÉS D'INDOCHINE** - Prix 22 € (*)
- du Commandant René Chauvin
- **CARNETS DU TONKIN-DINASSAUT 4** - Prix 23 € (*)
- du Médecin-Général Fernand Merle
- **SILLAGES ET FEUX DE BROUSSE** - Prix 15 € (*)
- de Raymond Muelle
- **COMBATS EN PAYS THAÏ DE LAICHAU A DIEN BIEN PHU** - Prix 21 € (*)
- de Guy Lebrun
- **LE LIEUTENANT AUX PIEDS NUS** - Prix 23 € (*)
- de Henry-Jean Loustau
- **LES DEUX BATAILLONS** - Prix 23 € (*)
(Cochinchine - Tonkin 1945-1952)
- de Jacques Favreau et Nicolas Dufour
- **NASAN - La victoire oubliée - 1952-1953** - Prix 26 € (*)
- de Claire Fourier
- **RC4, ROUTE DU SANG** - Prix 25 € (*)
- de Paul Gaujac
- **HISTOIRE DES PARACHUTISTES FRANÇAIS** - Prix 75 € (*)
- de Louis Ménès
- **SOUS L'AILE DU CALAO** - Prix 21 € (*)
- de Minh Kim
- **200 RECETTES DE CUISINE VIETNAMIENNE - NOUVELLE ÉDITION** - Prix 27 € (*)
() Port compris*

VIE DES SECTIONS

SECTION DE L'ALLIER

Président :

M. Jean-Claude RABY

La Bretaudoire
03320 COULEUVRE

Les mois d'octobre et novembre ont été très riches en cérémonies. Le Président, le drapeau, les délégations y ont participé, à Moulins, Vichy, Saint-Pourçain, Commentry. Les 6, 20 et 27 octobre, à la médiathèque "La Pléiade" de Commentry, notre vice-président Jean-Claude Rouvière et Guy Raffard, avec le concours de M. Dupire et de la municipalité, ont organisé une exposition sur le Vietnam.

Le samedi 6, inauguration et vernissage, buffet froid vietnamien.

Le samedi 20, après un très brillant exposé de Jean-Claude Rouvière sur l'Indochine et plus particulièrement sur le Vietnam, projection d'un diaporama du Vietnam d'aujourd'hui, réalisé par Guy Raffard lors d'un récent voyage et commenté avec Jean-Claude Rouvière.

Le samedi 27, conférence de Jean-Claude Rouvière sur Alexandre Yersin, le vainqueur de la peste, dont la sépulture se trouve à Nhatrang.

Le 6 octobre, le Président, le Président honoraire Jacques Ott et Louis Danèse porte drapeau se sont rendus à l'invitation du Colonel Favre à l'assemblée générale de la section de la Loire à Roanne.

Le 1^{er} novembre la cérémonie organisée par la municipalité de Moulins à la mémoire des morts de l'Indochine et d'Afrique du nord a réuni de nombreuses associations en présence de personnalités civiles et militaires : M. le Préfet Billion, M. le représentant de la municipalité, le Colonel Colas, délégué militaire départemental, le Capitaine de Gendarmerie, représentant le commandant de groupement, ainsi qu'une délégation de gradés et gendarmes, les représentants des services de police et du corps des sapeurs-pompiers. C'est en cortège, drapeaux en tête, que tous se sont rendus au monument aux morts. Plu-

sieurs gerbes furent déposées dont celle de notre section, par le Président honoraire Jacques Ott et le Président en fonction qui était accompagné de sa petite fille Marion. Après la sonnerie "aux morts" suivie de la minute de silence, le cortège s'est reformé et s'est rendu sur les tombes de quatre anciens combattants.

Le 17 novembre au monument aux morts de La Chapelle aux Chasses ont été dévoilés les noms de quatre pupilles de l'Etat morts pour la France en Indochine. La réparation de cet oubli de plus de quarante ans est due aux recherches effectuées par Paul Gravier, Président du comité du souvenir français de Gannay-sur-Loire, membre du bureau de la section et trésorier adjoint. Cette cérémonie était placée sous la présidence de Mme Chassain, maire de La Chapelle-aux-Chasses, et du Colonel Beson, délégué général du souvenir français, représentant le docteur Destemberg, et du Colonel Baguet, représentant le délégué militaire départemental. Etaient présents vingt huit Présidents d'associations d'anciens combattants avec leur drapeau. Notre section était représentée par le Président, le Président honoraire Jean-Claude Carton avec le drapeau du comité du souvenir français de Charroux et Louis Danèse notre porte-drapeau.

En cette fin d'année, nous aurons une pensée pour notre ami le Colonel Moulin de Vichy, qui a perdu son épouse et pour les familles de nos amis, Germain Gineys décédé le 5 janvier à Huriel et Ernest Louesard décédé le 23 septembre à Bellerive-sur-Allier.

SECTION DE L'AUBE

Président : Commandant

Guy LETROUIT

17, rue Jules-Ferry
10400 NOGENT-SUR-SEINE

Dimanche 20 mai. A l'invitation du Colonel Coët, le Commandant Letrouit a assisté à Avalon à la 21^e assemblée générale de la section de l'Yonne.

Vendredi 13 juillet. Invitée par la municipalité troyenne, la section de l'Aube a pris part aux cérémonies.

Dimanche 30 septembre. Invitée par le Colonel Collignon Président de l'UNP/10, la section de l'Aube était représentée par son président, son vice-président et quelques amis à l'assemblée générale de l'UNP, dont de nombreux paras sont membres de l'ANAI.

Samedi 27 octobre. Assemblée générale de la Section à l'Hôtel du Petit Louvre en présence du Général Simon, Président national, de Mme Boudou Lê Quan Directeur de rédaction du Bulletin, de M. Bonamy Directeur de l'ONAC représentant le Préfet, de M. Sebeyran Maire adjoint représentant le Député Maire, du Colonel Coët Président de la section de l'Yonne et de nombreux invités et amis. Après les travaux habituels fut évoquée l'importante question des naturalisations des épouses âgées de nos anciens combattants d'origine indochinoise, dont les demandes sont refusées pour connaissance de la langue française faible. Puis le président rappela l'histoire de "la sournoise attaque japonaise du 9 mars 1945 et ses tragiques conséquences".

Au monument des anciens combattants d'Indochine morts pour la France et la défense de la liberté, après quelques mots prononcés en hommage aux victimes de la bataille du Day les 28 et 29 mai 1951, une gerbe de fleurs fut déposée et l'hymne solennel joué à la clarinette par notre ami Raymond Bourret.

Le Président et les membres de la section de l'Aube remercient la municipalité troyenne pour son aide importante.

Nous tenons à la disposition des sections de l'ANAI une série de 100 diapositives rangées en 3 galeries prêtes à l'emploi, avec commentaire dactylographié, sur "Le tragique exode des Boat People". Temps de projection : 1 heure. Remboursement des frais de port demandé.

Nous regrettons le décès de Mme Marie-Thérèse Dupin,

assistante sociale d'Indochine, crois de guerre des TOE.

SECTION DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Président : Colonel André GROSSEAU

27, cours Gambetta
13100 AIX-EN-PROVENCE

22 août: Les Milles. Obsèques de notre ami Emile Rufino, Président de l'Amicale des anciens Combattants.

31 août: Fréjus. Cette année pour la commémoration de la bataille de Bazeilles (1870) les Troupes de Marine ont célébré le 50^e anniversaire du Bataillon de Corée et le souvenir de ceux qui ont combattu pour la défense du Canada français.

13h30: Départ en car d'Aix en Provence. 15h30: Dépôt de gerbe à la nécropole des guerres d'Indochine, en présence de la section du Var et de nos deux drapeaux. 17h: Prise d'armes au camp Lecoq. Drapeaux et étendards avec leurs gardes représentant 19 formations de Métropole et d'Outre-mer ont défilé avec les Compagnies du 21^e RIMa et la musique des Troupes de Marine. 21h30: Concert aux arènes de Fréjus. Reconstitution historique par les descendants de ceux qui ont combattu pour la défense du Canada français (Indiens et militaires en costumes d'époque). Sur grand écran, présentation de la genèse des Coloniaux, de Richelieu à nos jours. Pour finir, la chorale militaire et les spectateurs debout dans les gradins ont entonné l'hymne de l'Infanterie de Marine.

15 septembre: Aix-en-Provence. Cérémonie de rentrée du Lycée Militaire au quartier Miollis. C'est sous la direction du Colonel Jean-Paul Legras et du proviseur Hardy et réunis autour du drapeau tricolore que les jeunes élèves du lycée militaire (dont 187 filles) ont fait leur rentrée. Malgré ce rituel aux allures de parade militaire, le lycée fonctionne comme tout autre établissement secondaire. Il y a peut-être plus de discipline qu'ailleurs, car la vocation originelle de ce type

d'école est d'assurer aux enfants de militaires en campagne une formation continue et de qualité. Le vice-président délégué André Gautier représentait l'ANAI.

15 septembre: Cadenet. Inauguration de l'avenue "Ceux de Diên Biên Phu". 11h: cérémonie présidée, en l'absence du Général de Biré, par le secrétaire général de l'Association Michel Chanteux, et en présence de nombreuses personnalités. La plaque a été dévoilée par Mme Jeanne-Marie Gutierrez qui avait 11 ans lors de la disparition de son père, adjudant-chef à DBP. Cette cérémonie est à mettre au crédit de notre ami Régis Roché, Président fondateur de l'ANAI du pays d'Aix; il fut le promoteur et la cheville ouvrière. L'ANAI des Bouches-du-Rhône était représentée par le Colonel André Grousseau, Bernard Melcus, Henri Garric, Jean-Louis Laurent, Lionel Henry, Jacques Jacquemin et Jean Celoudoux porte-drapeau.

15 septembre: Salon-de-Provence. En cette année anniversaire du centenaire de la loi de 1901, la journée annuelle des associations revêtait une ampleur toute particulière avec 120 associations exposantes. Notre stand a reçu de nombreux visiteurs intéressés par les documents, livres, illustra-

tions, cartes géographiques sur l'Indochine, et toutes informations concernant l'ANAI. Nadia Boucharenc, Présidente du Comité de Salon de Provence, s'est dévouée corps et âme pour la réussite de cette exposition.

25 septembre: Aix-en-Provence. Journée d'hommage aux harkis. 16h: Place Jeanne d'Arc dévoilement d'une plaque en présence de M. Nicolas Basselier Sous-Préfet, Mme Maryse Joissains-Masini, Maire, et de nombreuses personnalités. Délégation importante de l'ANAI avec son drapeau.

5 octobre: Marseille. 18h30: Cercle militaire de garnison. Cérémonie de réception dans l'ordre de la Légion d'Honneur d'un membre de l'ANAI, Mme Raymonde Vial-Mazoué, déléguée générale adjointe du Souvenir Français, par M. Jean-Claude Gaudin, Maire de Marseille et Vice-Président du Sénat.

L'ANAI était dignement représentée par de nombreux titulaires des Ordres Nationaux, les Colonels Grousseau, Astier, Venot, Roussel et MM. Gautier, Hébreard, Jardi, Kint, Garric, Leblanc.

11 octobre: Carpiagne. Visite du C.I.A.B.C. par soixante deux adhérents: Historique et réalité du C.I.A.B.C., décou-

te des simulateurs servant à la formation des pilotes, des tireurs et des équipages, présentation statique du char Leclerc.

2 novembre: Aix-en-Provence. 10h30: Comme chaque année, accompagnés des personnalités civiles et militaires, nous nous sommes recueillis devant le monument du Souvenir Indochinois érigé au cimetière St Pierre à Aix. Dans son allocution, le Colonel André Grousseau a rappelé que de nombreux soldats indochinois ont servi notre patrie, y compris sur le sol de France, jusqu'au sacrifice suprême. A cet hommage, il a joint tous nos compatriotes dont les restes demeurent encore enfouis à tout jamais dans les rizières et les calcaires de cette terre d'Asie. Et les millions d'Indochinois qui se sont sacrifiés pour demeurer des hommes libres.

La gerbe de l'ANAI a été déposée par M. Armand Grebot et Mlle Chantal Fadel. M. Celoudoux a déposé une gerbe au nom du Souvenir Français. Pour respecter l'hommage traditionnel aux morts, chaque participant a fait brûler un bâtonnet d'encens.

23 novembre: La croix de chevalier de l'ordre national du mérite a été décernée à notre adhérente Sylviane Muselier.

SECTION DE LA CHARENTE-MARITIME

Président:
M. Jean-Philippe HUC
de VAUBERT
29, cours Genêt
17100 SAINTES

13 septembre: "Voyage touristique au Vietnam", en diapositives présentées au Cercle Mixte de Rochefort par notre "voyageur-accompagnant" Bernard François. Les 145 présents ont manifesté leur vive satisfaction devant la beauté des photos et les commentaires sobres et précis de l'artiste, par un silence impressionnant (et inhabituel!) suivi d'une salve d'applaudissements à la fin du spectacle. Nous recommencerons: Bernard a réalisé près de 12000 photos et des films!

25 septembre: A La Rochelle, journée nationale des Harkis.

28 octobre: Notre assemblée générale réunissant 156 participants commença par un hommage aux huit défunts de la section ainsi qu'aux victimes des attentats aux Etats-Unis. Notre adhérent, le député Didier Quentin nous fit l'amitié de sa présence. En une brève intervention, il exprima sa fierté de ce que la France a apporté aux pays de l'Indochine. Il dit sa joie d'avoir entendu une vibrante Marseillaise par les jeunes élèves, devant le carré militaire de Marennes, ce qui répare un peu l'affront fait à notre hymne national, lors du match France-Algérie. "La France a beaucoup apporté au Vietnam et vous continuez par votre aide importante dans le domaine éducatif, sanitaire et chirurgical. C'est le sens de l'action que mènent ANAI et ANAI-Parrainage avec Mme Lucas-Potier et Jean-Philippe dans notre département."

Après l'approbation du rapport moral et des comptes à l'unanimité, eut lieu le renouvellement du tiers sortant: Mme Kien et Miss France Perramond sont réélues à l'unanimité.

Les nouveaux décorés: Claude Grenet, Médaille Militaire le 9 mars, et Julien Tissandier Chevalier de l'Ordre National du Mérite, ont été chaleureusement applaudis.

M. Huc de Vaubert remit ensuite l'insigne et de diplôme

d'honneur du porte-drapeau à Claude Dassonville et Serge Joussemet en les remerciant pour leur dévouement permanent.

Puis vint la présentation des vingt nouveaux adhérents de l'année, qui se levèrent sous les applaudissements, à l'appel de leur nom. Hommage fut rendu aux deux lauréats du recrutement: le Docteur Bertet et l'ami Robert Georget.

Vint alors l'exposé fort attendu de Thérèse Lucas-Potier. Les questions de l'assistance lui permirent de mieux faire connaître les actions multiples, outre les parrainages: la Banque de l'espoir, comme le secours aux 60 orphelins, victimes de la répression des événements des Plateaux Montagnards, les opérations du cœur, nos grands dispensaires, les secours après les inondations.

Après une très chaleureuse intervention de Dominique Bussereau Député-Maire de St-Georges-de-Didonne, puis de M. Servit conseiller général, la parole va au Colonel de Gendarmerie Bourgeois adjoint au maire de Royan. Il nous félicite d'entretenir le souvenir de cette époque ainsi que pour notre cohésion et notre action sociale.

Le Président le remercie et conclut en donnant connaissance de la remarquable action humanitaire des anciens de la 3^e Légion de Marche de la Gendarmerie en Indochine, parue dans le journal Rhin et Danube de novembre.

Il y eut également un vin d'honneur au Relais de la côte de beauté offert par la Municipalité de St Georges, précédant un repas de haute qualité. Notre secrétaire a vendu trente-neuf exemplaires de l'ouvrage de Michel Tauriac "Vietnam: le dossier noir du communisme" dédiés à l'avance par l'auteur. Nombre de nos amis l'avaient déjà commandé. Nous disposons encore de six.

Très vifs remerciements à Miss France pour la décoration de la salle et l'énorme préparation de la tombola. Merci aux amis qui ont apporté des lots, dont les bourriches de Francis, outre les lots dus à la constance et générosité de la Coop.

9 novembre: A Royan notre ami Jean Vieuille, ancien administrateur de la Province de Cantho, Trésorier-Payeur Général Honoraire, Président de la Fondation Maréchal de Lattre de Charente, est élu à l'unanimité Président-Adjoint sur proposition du Président Huc de Vaubert, Miss France Perramond devient Secrétaire-adjointe, Michel Lafaye et Odette Bouillaud sont nommés adjoints à André Chabirond. Les autres administrateurs, délégués et porte-drapeaux sont reconduits dans leurs fonctions.

Programme 2002:
Le 20 janvier: A St-Pierre-de-Royan, messe d'hommage aux défunts de la Section et morts d'Indochine à 11h30, suivie du traditionnel déjeuner "choucroute royale" organisé au Tiki par Michel Coulaud.

Les galettes des rois: le 26 janvier à Croix-Chapeau, secteur de La Rochelle; le 10 février à Royan, secteur Centre; 2 ou 16 février à Pons à l'initiative de Fernand Arnaud pour les "Sudistes".

Le 17 mars: Notre super loto au centre social Georges Brassens de Saint-Sulpice de Royan initié par notre regretté vice-président Jacques Prévot. En plus des très beaux lots, déjà achetés par la section, nous lançons un appel à nos adhérents et amis pour nous faire parvenir, encore cette année, des lots "qui sortent de l'ordinaire". Merci par avance!

Le 13 octobre notre assemblée générale à Bernay-St-Martin, dans le fief d'André Chabirond, qui est conseiller municipal: nous y sommes attendus nombreux et y serons fêtés.

Les cotisations: 21,34 Euros... Et davantage "à votre bon cœur". Merci de joindre une enveloppe timbrée pour le timbre millésime 2002 et indiquer si vous désirez un reçu de déduction fiscale.

SECTION DE LA CORREZE

Président:
M. Jean JUGE

La Faucherie
19120 LUBERSAC

L'assemblée générale du 27 octobre a reconduit le

bureau. Nous présentons nos vœux de prompt rétablissement à nos malades, dont notre ami Fernand de Lubersac.

SECTION DES CÔTES-D'ARMOR

Président:

M. Jean LE CAM
88, rue de la République
22680 ETABLES-SUR-MER

L'assemblée générale de notre section s'est tenue le 23 septembre dernier à Plérin. Etaient présents une soixantaine d'adhérents.

Après la minute de silence à l'intention des morts de toutes les guerres, de l'Indochine et des Plérinais en particulier le Président passe la parole au Trésorier, Jean Morineau, dont la gestion est approuvée à l'unanimité. Il nomme les disparus de l'année Raphaël Renard de Binic, Robert Gicquel de Saint-Cast, Albert Toupin de Pordic, Francis Briand de Bréhat. Au cours de cette assemblée Jean-Pierre Wadin, membre du bureau a été coopté au poste de 2^e vice-président.

Un défilé de 23 drapeaux s'est ensuite rendu place de l'église. Il était accueilli par M. Le Faucheur, Maire, et son Conseil Municipal dont Mireille Dubois, 1^{ère} adjointe.

Au cours de la messe dite par l'abbé Jegondet, assisté du Père Jacques Donne (président départemental des Combattants Volontaires), le Président Le Cam lut à l'assistance un extrait de la déclaration du Commandant Hélie de Denoix de Saint Marc: "Nous nous souvenons de la tristesse de notre départ du Tonkin et de l'Indochine" sans oublier le mot de compassion à l'intention des Etats-Unis d'Amérique.

Au monument aux morts un dépôt de deux gerbes précédait l'allocution du Président et le remise des décorations. Etais promu au grade d'officier de la Légion d'Honneur Auguste Morvan, décoré par le Capitaine de Frégate Yves Dubois, tandis que la croix de chevalier était remise à Henri Dudal par le Colonel Pierre Renault, tous quatre adhérents de la section. La médaille commémorative d'Indochine, ainsi que celle

d'Extrême Orient étaient remises par le Président à l'Adjudant Jean Chanut de l'Armée de l'Air.

Au cour du vin d'honneur offert par la Municipalité, l'insigne de porte drapeau récompensait André Duchène de ses cinq années d'activité et de dévouement dans la fonction.

Cette réception se terminait par la remise au Maire du livre "Le Commando d'Extrême Orient". Notre secrétaire de section Marie-Joëlle Le Cam, en assurait la délicate mission, pour la plus grande satisfaction de l'Assistance.

Un regret, l'absence d'autorités civiles et militaires. A noter cependant la présence de présidents départementaux dont: Amiral Kerfant, Président de la Légion d'Honneur, Roger Goujon, Président de l'UDAC, François Moreno, Président du Comité d'entente, Bruno Ogier de Baulny, Président départemental de l'UNC, et du Président de la section UNC de Plérin, Roland Blond. La gendarmerie, toujours fidèle à nos cérémonies, était représentée par le Capitaine Toanen représentant le Colonel Lafoix excusé; le Commandant de la Brigade de Plérin était des nôtres. Un repas animé par le vice-président Michel Le Morvan (tombola, cyclo-pousse), ainsi que par beaucoup d'autres bonnes volontés terminait cette journée très réussie.

SECTION DE LA DORDOGNE

Président:

Colonel René ROUGIER
8, rue Paul-Louis-Courier
24000 PERIGUEUX

Nous avons la tristesse de faire part du décès de Mme de Chaunac-Lanzac, née Paule de Dampierre, croix de guerre des TOE, à Domme le 15 novembre.

SECTION DES FLANDRES

Président:

M. René CARDON
270/43 rue Pierre-de-Roubaix
59100 ROUBAIX

Composition du Bureau: Président d'honneur: Colonel Georges Marmottan, Prési-

PLAQUES COMMEMORATIVES

Pour tombes et monuments, en pierres naturelles 300x150 mm



Pour toute autre Amicale, nous réalisons des plaques personnalisées

Ets Paul Wetter

8a rue de Leymen 68300 SAINT-LOUIS Tél. Fax. 03 89 69 16 67

DEMANDEZ NOTRE DOCUMENTATION

dent : René Cardon, Vice-Président : René Clair, Secrétaire : J. Van Acker, Secrétaire Adjoint : Marcel Vallé, Trésorier : Raymond Streck. L'assemblée générale aura lieu dimanche 27 janvier 2002 à 11 heures à la salle de cinéma du 43° R.I. Elle sera précédée, à 10 heures par une messe en la chapelle de la Citadelle. Elle sera suivie à 13 heures 30 par un repas vietnamien servi dans les salons de l'annexe Saint Ruth du Cercle Militaire (ancien mess des Sous-officiers). Inscriptions au n° 03 20386847.

SECTION DU HAINAUT

Président :
M. Marcel OOGHE
32, rue René-Franck
59494 PETITE-FORÊT

Le 7 mai hommage aux Combattants de Diên Biên Phu. Au cours de l'office religieux célébré en l'église Saint Pierre de la Briquette, M. Paul Deudon, rescapé de Diên Biên Phu, a lu, avec une émotion partagée par l'assistance, le poème dédié à la mémoire de ses compagnons d'armes. Cette messe fut suivie d'un dépôt de gerbes à la stèle des T.O.E. de Marly, en présence de M. Duée, Maire de la ville, et des représentants d'associations amies avec leurs drapeaux.

Le 10 juin à Notre-Dame de Lorette : commémoration de l'inhumation du Soldat inconnu d'Indochine. M. Ooghe a déposé une gerbe au nom de la section du Nord.

Le 14 juillet : inauguration, à Marly, de l'inscription sur la stèle des T.O.E. des noms des soldats morts en A.F.N. et en Indochine. Après maintes démarches effectuées par M. Ooghe pour les retrouver, des membres de la famille de deux des trois soldats morts en Indochine assistaient à la cérémonie. Dans son allocution, M. Ooghe a rendu hommage à Maurice Briatte, Sergent-Chef qui, après les campagnes d'Italie de France et d'Alsace, rengagea en 1946 pour l'Indochine. Il y décédera en 1948 à l'âge de 28 ans, André Renaud, engagé au 6° Régiment de Spahis marocains mort à Hué, Michel Liénard,

engagé au 22° R.I.C. mort au nord de Long Thanh (Sud-Vietnam) en 1955 à l'âge de 21 ans.

Début août, M. Ooghe a représenté le comité d'entente des associations patriotiques de Valenciennes aux Fêtes du "King's Régiment" à Catterik, en Angleterre.

Nous avons eu à déplorer le décès de deux de nos adhérents : Mme Veuve Fruchard le 12 juillet et M. Armand Duriez le 19 août.

Nous avons accueilli, avec plaisir, M. Delorme venu rejoindre nos rangs.

SECTION DE LA HAUTE-GARONNE
Président :
Colonel Maxime SCOT
46, rue des Crouzettes
31120 PORTET-SUR-GARONNE

Après l'explosion de Toulouse, l'Adjudant Pierre Briand est rentré chez lui. Le neveu du Président André Schmitt, Robert 56 ans fait partie des victimes. L'Adjudant-Chef Bernard Lorient a reçu la croix de Chevalier de la Légion d'honneur à Pau le 29 septembre (ancien moniteur para du 18° RCP).

SECTION D'ILLE-ET-VILAINE
Président : Commandant Jean HAMON
37, rue de la Haute-Ville
35440 MONTREUIL-SUR-ILLE

Le Frangipanier a poursuivi son programme très riche. Le 4 septembre : réception à Rennes d'Edmond Joubert, fédérateur du Laos en France, dont le grand-père fut un compagnon d'Auguste Pavie.

Le 26 octobre, conférence - vidéo, à l'Abbaye de Lehon, Côtes d'Armor, animée par le Médecin-Colonel Derriénic.

Le 27 octobre, le Frangipanier présente à Saint-Grégoire une soirée intitulée "A la découverte du Laos" comprenant : exposition de photos, vidéo-conférence, danses traditionnelles, en collaboration avec l'association Amis France-Laos de

Rennes. A noter que le tenniscub laotien de Rennes a souhaité adhérer au Frangipanier. L'ANAI a assisté aux manifestations patriotiques organisées pour le 11 novembre.

SECTION DU LANGUEDOC
Président : Professeur Paul NAVARRANNE
572, rue Croix-de-Figuerolles
34070 MONTPELLIER

Le 11 mai, à la demande de l'ANAI, la Ville de Béziers a donné le nom de "Jean-Jacques Beucler" à un rond-point situé non loin de l'avenue de Lattre de Tassigny et de la rue du Général de Linarès.

Notre treizième assemblée générale s'est tenue à Béziers, le 13 octobre, en présence du Président national et de Mme Boudou Lê Quan Directrice de la rédaction du bulletin national.

Les travaux de la matinée firent ressortir la fidélité de la section aux différentes missions de l'ANAI. D'abord à celles communes aux associations d'anciens combattants : solidarité, esprit de défense, devoir de mémoire, puis à celle spécifique qui s'y ajoute, aide aux réfugiés asiatiques (animée par Paul Huberson), information pour une meilleure connaissance de l'Indochine et de la présence française par le biais de nos conférences organisées par Guy Védrenne ; parrainage d'enfants nécessiteux sous la houlette de Mme Charvériat, sans oublier les sorties culturelles organisées par Stradivarius Jamis.

Mme Françoise Daviau, M. Guy Devrenne, M. Jean Bernet ont été réélus à l'unanimité au Bureau dans leurs fonctions respectives.

A 11 heures, le Président Navarranne a accueilli les autorités : M. Rogale, Directeur départemental de l'ONAC, représentant le Préfet, M. le Député-maire Raymond Couderc, M. le Député Alain Barrau, M. Georges Fontès ancien ministre, le Colonel Ribaud commandant le groupement de gendarmerie de l'Hérault, le Colonel Gaillard représentant le Général de Division Poulet commandant l'E.A.I., les présidents des anciens combattants

et leurs drapeaux. Puis le cortège se rendit au cimetière de Béziers, devant la stèle des anciens d'Indochine où un vibrant et bel hommage fut rendu à nos morts.

Le Colonel Lucien Moreau, Président du Comité de Béziers, fut le brillant organisateur de cette journée mémorable. Son rayonnement et l'influence magistrale du Professeur Navarranne nous ont donné la joie de voir des hommes politiques de partis opposés célébrer sincèrement la Patrie et le souvenir des morts de la guerre.

Le Comité de Sète, qui avait été représenté à Béziers par son Président fondateur le Capitaine de Vaisseau Reboul venu spécialement de Provence, a tenu son assemblée générale à Sète le 10 novembre. Après les rapports statutaires, un échange fructueux eut lieu entre les membres du Comité et le Bureau de la Section venu de Montpellier.

L'ANAI déplore le décès, le 15 octobre, de M. Paul Thao Moune, ancien sous-préfet de Xieng Khouang, ancien président national des réfugiés khmoues en France.

SECTION DE LA LOIRE
Président :
Colonel Marie FAVRE
69, allée Ernest-Girard
42153 RIORGES

Trois anciens nous ont quittés au cours du trimestre écoulé : Lucien Mary de Saint-Etienne, parti très discrètement ; Francis Sagnol de Firminy, ancien du 3° BCCP ; Maurice Rimoux de Saint-Just la Pendue, décédé subitement après avoir reçu la croix de chevalier de la Légion d'Honneur.

L'assemblée générale de la section s'est tenue le samedi 6 octobre, dans une salle municipale de Le Coteau, avec la présence amicale du Général Louis Beaudonnet, de M. Feuillet, conseiller municipal de Roanne, représentant M. Yves Nicolin, Député-maire de Roanne, de M. François et du Major Raby, Présidents des sections du Rhône et de l'Allier. Les débats ont montré la volonté des Anciens de poursuivre le plus longtemps

possible leurs activités ; l'assemblée générale 2002 est déjà prévue à Firminy, fief du trésorier du Comité de Saint-Etienne-Montbrison, M. Abrial, gage de réussite.

Avant le vin d'honneur offert par la municipalité, le président de la section a remis l'insigne d'officier de l'ordre national du Mérite au commandant honoraire Roger Laveille de Sail-sous-Couzan.

Les paroles de clôture de l'assemblée prononcées par le Général Beaudonnet ont été, comme d'habitude, écoutées avec une très grande attention et une approbation générale.

Un déjeuner fraternel et familial a terminé la journée, sans sauterie pour la première fois (l'âge est là).

SECTION DE LA LOIRE-ATLANTIQUE
Président :
M. Pierre VILAINE
5 rue Hector-Berlioz
44300 NANTES

La section a repris ses activités en septembre en renouvelant les deux permanences mensuelles (les 1^{er} et 3^e mardis) ainsi que les repas-baguettes le premier mardi et une réunion de bureau tous les deux mois.

Lors de la dernière réunion, le 18 septembre, un chèque a été remis à Mme Lucas-Potier, Présidente de l'ANAI-Parrainage. Ce chèque correspond au parrainage des trois filleuls de la section, plus un don pour soutenir l'œuvre humanitaire qu'elle mène au Vietnam.

Le 25 septembre, à l'invitation de M. le Préfet, la section était représentée à la cérémonie en hommage aux harkis. Les 19 et 22 octobre, elle participait aux cérémonies qui marquaient le 60^e anniversaire de l'exécution des cinquante otages fusillés par les nazis le 22 octobre 1941.

Le dimanche 7 octobre se tenait le congrès départemental du Souvenir Français à La Baule, sous la haute présidence d'autorités civiles et militaires. Le président et M. André Georges, délégué de Saint-Nazaire, ont participé aux cérémonies ainsi que le Commandant Provost, adhé-

rent de l'ANAI et président départemental de l'association des Anciens de la Légion Etrangère.

A noter (avec un peu de retard, mais beaucoup de bonheur) que M. Yves Lucas, époux de notre vice-présidente, a été décoré de la croix du combattant volontaire d'Indochine ainsi que de la médaille commémorative d'Indochine et que M. André Ledoux s'est vu décerner le diplôme officiel de porte-drapeau.

SECTION DE LA MANCHE
Président :
Colonel Paul LAURENT
12, rue de Normandie
50180 AGNEAUX

Comme chaque année, avec l'association départementale des Croix de Guerre et Valeur Militaire, nous nous sommes réunis à Saint Lo le dimanche 23 septembre. Charles Jouffroy Président, après son assemblée générale, a souligné tout l'intérêt des actions communes ; elles permettent à un plus grand nombre de se retrouver. Michelle Demeais Présidente, Nicole Ménard secrétaire, Stéphane Cardone vice-président, Francis Lourdin trésorier, représentaient le comité de Cherbourg et avec la même volonté de rapprochement ont organisé un repas suivi d'un thé dansant le dimanche 18 novembre.

ANAI Parrainage et l'action de la section à Pleiku ont fait l'objet d'un exposé. Sœur Thérésita, avec ses remerciements pour la participation à la rénovation de l'école maternelle, a lancé un appel pour la réalisation d'un projet de logement pour des enfants montagnards de malades lépreux. Elle a été entendue ; la participation d'une association sœur et des généreux donateurs ont permis de rassembler 6700 F. Par courrier du 25 octobre, Sœur Thérésita en accuse réception, par de mille mercis, elle charge le Président de faire part de sa joie et de son bonheur. Bravo à Mme Lucas Potier pour sa diligence.

Quelques dames ont eu la délicate attention de rassembler des échantillons d'eau de toi-

lette pour être envoyés à Soc-trang, Phu My et Pleiku ; merci à elles et aussi aux participants masculins dont la contribution a permis l'achat de C.D. de musique religieuse.

SECTION DU MORBIHAN
Président : Général Jacques MOREAU
9, rue du Manoir-de-Trussac
56000 VANNES

Cette année, le banquet d'automne de l'association a réuni les anciens et les amis de l'Indochine le 13 octobre au restaurant "Le faisan doré" de Moréac (près de Locminé, où "les gars ont de la maillette sous leurs souliers", comme dit la chanson).

Le programme comportait un repas agrémenté d'une animation musicale et suivi d'une matinée dansante. Au cours du festin fut tirée la tombola qui alimente valablement le compte parrainage et la caisse de la section. Chacun sait, en effet, que le montant de la cotisation est loin de pourvoir aux besoins financiers de la section pour mener à bien ses diverses activités.

Avant de passer à table, le président rappela que nous célébrions cette année le 10^e anniversaire de la création de la section, qui fut constituée le 20 juin 1991. Dans son allocution, il énuméra les principaux événements qui émaillèrent cette décennie et les activités entreprises par la section (parrainage, entraide, souvenir, évolution...). Il termina en faisant l'appel des trente deux adhérents disparus depuis 10 ans et en recommandant, à leur mémoire, un moment de recueillement.

Soixante-quinze convives ont fait honneur au menu et accueillirent avec joie les lots, nombreux et de qualité, qui ont été offerts par les adhérents, montrant par là l'esprit de solidarité et de générosité qui anime la section.

Après le repas, le changement de rythme de l'animation musicale invita tout un chacun à danser. A la fin, les danses bretonnes ont pris le dessus concrétisant ainsi l'état d'euphorie de la compagnie. Les résultats de la tombola ont

été en légère progression par rapport à ceux des années précédentes. Ils permettront d'envisager l'avenir avec sérénité.

Les remerciements s'adressent à tous, puisque chacun a été acteur dans un rôle particulier : organisateurs, distributeurs des billets et des lots, donateurs etc... Une journée comme celle que nous venons de vivre nous a donné de nombreuses satisfactions et des joies qui nous ont fait chaud au cœur.

SECTION DE LA MOSELLE
Président : M. Henri HEIP
5, rue Notre-Dame-de-Beauraing
57580 THIMONVILLE

La section a tenu son assemblée générale le dimanche 14 octobre au foyer Vandernoot à Metz, en présence de soixante-sept adhérents, 37 pouvoirs ayant été envoyés.

Mme Thérèse Lucas-Potier, présidente d'ANAI Parrainage, était notre invitée d'honneur. Mme Zimmermann, député, et M. Grégoire, adjoint au Maire de Metz et suppléant de M. Jacquat, député, nous ont fait l'honneur d'assister aux débats, ainsi que le Général Carles et les Présidents des médaillés militaires, de la Fraternelle, des anciens de la 2^e D.B. et de Diên Biên Phu, ainsi que des Nungs de Moselle.

Après avoir ouvert la séance, le président Henri Heip fit observer une minute de silence à la mémoire des sept adhérents disparus en cours d'année, et demanda à l'assistance d'avoir une pensée particulière pour les milliers de morts, victimes des attentats du mois de septembre.

Dans son rapport moral, le président a incité chacun à se mobiliser pour assurer la relève des effectifs ; beaucoup d'anciens restent à contacter pour peu que les adhérents s'y emploient.

M. Saintot a été élu vérificateur aux comptes, MM. Ponard, Henry et Lambre réélus au comité.

Les rapports du secrétaire et du trésorier ayant été approu-

vés, Mme Lucas-Potier a présenté la section ANAI Parrainage, citant les généralités des actions actuelles ainsi que les projets pour l'avenir. Aux questions diverses qui lui ont été posées par un adhérent, concernant le sort des prisonniers de guerre français, elle a également apporté quelques éclaircissements sur ce douloureux problème. Une quête au profit d'ANAI Parrainage a rapporté la somme de 2700 francs.

Le vin d'honneur traditionnel a été offert à toutes les personnes présentes et un repas a réuni cent trente six convives.

SECTION DU NORD

Président :
M. Claude THELLIEZ

45, rue de la Motte
59320 HAUBOURDIN

6 septembre : Haubourdin : Obsèques du vice-président de Rhin et Danube M. Denimal. Présence de nombreux drapeaux dont celui de la section. 15 septembre : Au S.H.A.P.E., en Belgique, participation d'une délégation de 15 personnes avec le drapeau de la section aux Fastes du Hainaut et dépôt de gerbes au monument élevé à la mémoire des soldats belges tombés en Corée. Cette journée correspond à notre assemblée générale et il est à noter que parmi les soldats belges ayant combattu en Corée, il s'en trouve qui ont servi dans la Légion Etrangère en Indochine et qui sont adhérents à l'ANAI.

25 septembre : Participation de la section, avec le drapeau départemental, à la journée des Harkis à Lille.

Nous remercions tout particulièrement notre adhérent, M. Roger Elie, ainsi que notre secrétaire départemental M. Michel Streck, toujours disponibles pour porter notre drapeau.

Le mois de septembre a été occupé également par la préparation de l'assemblée générale de section du 14 octobre, ainsi que par celle de l'exposition qui a été inaugurée le 20 octobre à Marcq en Baroeul, salle Léo Bauveraerts, rue Joël Baerm.

La coordination entre la section de la municipalité de Marcq a été assurée par M. Michel Streck, l'initiateur de cette exposition, qui comprend également des documents prêtés par la section de Cambrai.

SECTION DE L'OISE

Président :
M. Michel CHANU
13, rue Coqueret
60350 ATTICHY

La première quinzaine d'octobre fut consacrée à une grande exposition intitulée "Compiègne et l'Indochine" dans l'ancienne église des Minimes. Réalisée sous l'égide de l'U.N.C. de l'Oise et avec la participation de "Citadelles et Maquis", des Anciens Marins de l'Oise et de notre section, elle fut enrichie par la présentation du périple de la jonque "Sao Mai" de Saigon à Saint-Malo et de magnifiques photos de Thomas Goisque.

A cette quinzaine participèrent plusieurs conférenciers : le Capitaine de Frégate Tréhard qui fit l'histoire de la bataille de Koh Chang, le Lieutenant de Vaisseau Pierre Guillaume "Père" du film "Le Crabe Tambour", présenté pour la circonstance au cinéma les Dianes de Compiègne, M. Michael Pitiot, historien à l'U.T.C. de Compiègne et commandant de bord de Sao Mai, M. Michel Tauriac, écrivain, M. Jules Petitpierre, spécialiste des chemins de fer d'Indochine, le Commandant Hélie de Saint-Marc.

Dimanche 7 octobre l'ANAI organisa au cimetière de Compiègne une cérémonie de réhabilitation de notre monument aux morts d'Indochine, accidentellement détruit en début d'année et reconstruit à l'identique par un Compagnon de France. Un office religieux avait précédé cette nouvelle inauguration. Etaient présents avec la section : le Sous-Préfet de Compiègne, M. Marini, Sénateur-Maire, M. Degauchy, Député, le Général Durand, commandant de l'Ecole d'Etat-Major, le Général Simon, Président national de l'ANAI, M. Ferrieux, Conseiller Général, Mme Boudou Lê Quan, Directrice de la rédaction du bulletin national, Mme Rottier,

Mme d'Hers-Bezer, Présidente de "Citadelles et Maquis", le Colonel Puisarnaud et M. Herbulot, de l'UNC, et de nombreux présidents d'associations patriotiques et porte-drapeaux.

Le succès global de cette longue page d'histoire et son impact furent des plus satisfaisants, mais une fois encore, malgré nos démarches et invitations, les enseignants et les jeunes furent rares !

Lors de ces journées nous présentions un stand "ANAI-Parrainage" et nous avons constaté que nos adhérents perçoivent l'intérêt de maintenir le Souvenir, en parrainant les enfants d'Indochine. Certains parrains associent leurs propres petits-enfants souvent sensibilisés par une correspondance avec un (ou une) ami(e) lointain(e) de civilisation différente.

Les 14 et 15 octobre, le Président Chanu devait "enchaîner" par une exposition à Coulommiers sur la demande de M. Gérard Brett, président de la section de Seine et Marne, lors du 2^e festival du livre militaire et civil.

La prochaine assemblée générale aura lieu le 12 avril 2002, très probablement à La Croix Saint Ouen.

SECTION DE PARIS-HAUTS-DE-SEINE

Président : Colonel
Guy DEMAISON

6, rue Claude-Matrat
92130 ISSY-LES-
MOULINEAUX

Le président a assisté à la conférence donnée par Mme Giteau à l'UNESCO le 13 novembre pour présenter son ouvrage "Art et archéologie du Laos" dont le bulletin du 2^e trimestre a rendu compte. La distinguée conférencière a présenté de superbes photographies des temples de Luang-Prabang, Xieng Khouang, Vientiane, Takhek, qui ont prouvé que le petit pays qu'est le Laos, sans comparaison avec le colossal et magnifique ensemble angkorien, avait produit des richesses architecturales de très haute qualité avec un exceptionnel sens artistique.

Le 9 novembre, le maire du XVI^e arrondissement, M. Pierre-Christian Taittinger, a inauguré une plaque dédiée au sacrifice de nos soldats morts en Indochine. Le président national et le porte-drapeau national assistaient à la cérémonie.

Le 18 novembre a eu lieu, au Mont-Valérien, la traditionnelle "Cérémonie du Souvenir" organisée par une quarantaine d'associations patriotiques dont l'ANAI. Nous rappelons que cette cérémonie est dédiée à la mémoire de tous les combattants, avec ou sans uniforme, morts pour la France, au cours de la deuxième guerre mondiale. Le vice-président Sainte-Claire Deville, le Colonel Veber, M. Manescau accompagnaient le président de la section, sans oublier la présence très appréciée de notre porte-drapeau national, l'adjudant Tu-Luong-Hien.

Après les vacances d'été, les repas mensuels ont repris à la "Muraille de Jade" le 31 octobre avec 12 convives.

SECTION DU PAYS BASQUE

Président :
Capitaine Louis LAY

19, rue de Bassilour
64210 ARBONNE

Nous avons la grande peine d'annoncer la mort de MM. Perret-Gentil, Serge Voinet, Michel Mouton et du Capitaine Jean Lemesre. Notre ancien président nous a quittés, en effet, le 28 octobre ; ses obsèques ont été célébrées le 31 octobre en l'église Sainte Bernadette d'Anglet devant une nombreuse assistance et dix-sept drapeaux.

Pour la Saint-Michel (29 septembre), fête des parachutistes, le Colonel Bertrand de Turckheim, commandant le 1^{er} RPIMA, a invité à la citadelle de Bayonne une vingtaine d'anciens parachutistes indochinois, notamment du Commando d'Extrême Orient.

Les réunions de section ont lieu le deuxième jeudi de chaque dernier mois du trimestre : 14 mars, 13 juin, 12 septembre, 12 décembre, au Txick - Txack d'Aguiléira. Elles sont suivies d'un buffet chaud (100 francs environ).

SECTION DU PUY-DE-DOME

Président : Colonel
Dominique PIETRI

3, rue Henri-Pourrat
63500 ISSOIRE

Nous avons appris avec tristesse le décès de Mme Angèle Fydak, épouse de notre porte-drapeau. Une importante délégation assistait à ses obsèques le 22 août à Fohé.

Le 2 novembre à Cournon-d'Auvergne le vice-président Joseph Linares a déposé une gerbe à la stèle des morts de France et d'outre-mer ; dix drapeaux des associations d'anciens combattants et celui de l'ANAI ainsi que de nombreux participants rehaussaient cette cérémonie.

A Clermont-Ferrand au cours de la prise d'armes du 11 novembre, le Lieutenant-Colonel Jean Gauthier a été fait chevalier de la légion d'honneur.

Le voyage en Italie du 24 au 29 septembre avec 47 participants a été apprécié, malgré le temps maussade des deux premiers jours. Une bonne ambiance a fait oublier la pluie. Une cassette vidéo projetée le 17 novembre a été réalisée par le vice-président André Mompou.

Le Général Marcel Faure a fait une conférence très intéressante sur les facteurs de puissance au 20^e siècle.

L'assemblée générale aura lieu le samedi 27 avril 2002 à Parent. Pour 2002 une sortie sera proposée : soit un séjour avec visites aux alentours, soit un circuit.

Afin de faciliter le travail de notre trésorier, il est demandé de s'acquitter de la cotisation 2002, qui est de 21 euros, avant la fin février.

SECTION DES PYRENEES ORIENTALES

Président :
Colonel Désiré GNANOU

30, allée de Surcouf
66140 CANET-EN-
ROUSSILLON

Fidèle au principe de décentraliser ses manifestations internes afin que l'ANAI soit, d'année en année, de plus en plus connue de la population

départementale, la section a tenu son assemblée générale à Pia le jeudi 18 octobre.

La journée débutait par une messe célébrée par le Père Cesbron, en hommage aux victimes des combats en Indochine durant l'occupation japonaise jusqu'à la chute de Diên Biên Phu ; quinze drapeaux d'associations rehaussaient l'éclat de cette cérémonie du souvenir.

Suivaient les travaux de l'assemblée en la salle Jean Jaurès, au cours desquels, en présence de M. Pares, Maire, de Mme Marco, Directrice de l'office départemental des Anciens Combattants, et du Commandant Vigé, Président départemental du Comité d'Entente des Anciens Combattants, le Colonel Gnanou, Président, après avoir exposé le rapport moral, donnait successivement la parole à Robert Pergant, vice-président, pour la lecture du rapport d'activités, et Pierre Le Nestour, trésorier, pour la présentation du bilan financier, confirmé par Michel Schneider, vérificateur des comptes.

Après l'approbation de ces rapports, Mme Marco et le commandant Vigé apportaient de nouvelles informations intéressant le monde combattant.

Ce furent ensuite les minutes de recueillement au monument aux morts de la commune, où deux gerbes, celle de la Municipalité et celle de l'ANAI, étaient déposées, accompagnées d'une vibrante Marseillaise, entonnée en chœur par tous les adhérents, leurs amis des associations présentes, et les habitants de Pia.

Au cours de l'apéritif d'honneur offert par M. le Maire, qui avait su évoquer précédemment avec beaucoup d'émotion cette période tragique de notre histoire au siècle passé, celui-ci recevait la médaille d'honneur de l'ANAI, en reconnaissance de l'accueil très amical que lui-même et sa commune nous avaient réservé.

En début d'après-midi, c'était enfin un repas réunissant 145 convives au domaine du "Rombeau" à Riversaltes, agapes suivies d'une tombola au profit de nos actions au Vietnam.

Manifestations auxquelles la section a participé, avec le dra-

peau : 17 août : commémoration de la libération de Perpignan ; 25 septembre : journée nationale des Harkis ; 14 octobre : commémoration de l'inhumation du soldat inconnu d'Afrique du Nord à Notre-Dame de Lorette ; 30 octobre : cérémonie du souvenir français à Canet-village ; 2 novembre : cérémonies du souvenir français à Perpignan ; 11 novembre : commémoration de l'armistice de 1918 à Perpignan, inauguration du monument aux morts à Llauro.

Deux de nos adhérents ont été honorés : le Commandant Bachir Kerma par la croix de chevalier de la Légion d'Honneur ; M. Eugène Petit par celle du combattant volontaire d'Indochine et le titre de reconnaissance de la nation.

Madame Raymonde Pergant, épouse de notre vice-président, a été emportée par une longue maladie.

SECTION DU BAS-RHIN

Président :
M. Jean-Pierre KELLNER
10, rue d'Altorf
67120 MOLSHEIM

L'assemblée générale de la section s'est tenue le 19 mai à Bischwiller. Les deux tiers des adhérents, à jour de leur cotisation, étaient présents ou avaient envoyé leur pouvoirs. Les travaux ont commencé à 9h30 avec le compte-rendu de l'activité de la section au cours de l'année 2000, compte-rendu dressé par le Président. Un certain nombre de projets ont été évoqués en particulier sur le recrutement d'amis de l'Indochine ainsi que l'action qui doit être menée auprès des municipalités pour que les monuments aux morts portent la mention. "Indochine 1945 - 1955".

Le bilan financier a été présenté par le trésorier A. Cahez, bilan en perte et qui réclame un très gros effort pour rétablir l'équilibre. Les vérificateurs ont certifié la véracité des comptes. Le bilan a été approuvé à l'unanimité. Quitus est donné au trésorier.

Le Colonel Auguste Muller de Wissembourg a parlé des actions de l'ANAI-Parrainage

ainsi que des visites qu'il a rendues à certains centres lors de son voyage au Vietnam en novembre 2000. Cet exposé a suscité beaucoup de questions auxquelles il a été répondu.

M. Muller conseiller général représentant le Président du Conseil général ainsi que M. Luc Hirler maire de Bischwiller ont pris la parole pour confirmer leur disponibilité envers l'ANAI.

Après le dépôt d'une gerbe au monument aux morts de la ville, le maire de Bischwiller a invité les participants au verre de l'amitié. Puis tous les membres se sont retrouvés pour partager un excellent repas dans une ambiance fraternelle.

Deuil : le 2 juin, Mme Kellner a été tuée sur un passage piétons. L'ANAI exprime au Président et à ses enfants sa très vive émotion.

SECTION DU RHÔNE

Président : M. Claude-
Pierre FRANCOIS

116, rue du Commandant-
Charcot
69005 LYON

C'est désormais une tradition, le samedi 7 septembre nous étions nombreux à Rilleux la Pape square du Général Brosset pour la cérémonie commémorative à la mémoire des combattants morts en Indochine ; M. Jacky Darne Député Maire de la ville de Rilleux, Mme Hostermayer Adjoint au Maire de Lyon, les représentants des Conseils Régional et Général étaient là ainsi que les Présidents d'associations amies, beaucoup d'anciens et un public nombreux.

Soixante drapeaux d'associations participaient à cette cérémonie simple mais grandiose, organisée et orchestrée par notre ami Adrien Martinez lui-même toujours fidèle à ses convictions ; on ne présente plus Adrien Martinez depuis qu'avec ses propres deniers et au prix de démarches administratives difficiles et complexes il a fait ériger dans sa ville cette stèle du souvenir de nos camarades morts en Indochine, devant laquelle nombreuses gerbes furent déposées.

ERRATA

Plusieurs coquilles ont échappé au correcteur dans le Bulletin de l'ANAI du 3^{ème} trimestre 2001 :

– page 4, sous la photocopie, lire "Cân Tho" et non "Contho" ;

– page 15, alinéa 4, rayer "à l'école de Tong près d'Hanoi" ;

– page 27, alinéa 3, lire "1939" et non "1949" ;

– page 29, colonne 2, ligne 8, lire "deux cents" ;

– page 34, colonne 3, après la ligne 6, ajouter le paragraphe suivant :

Le Président a présenté le nouveau Président du Comité d'Auxerre, le Commandant Latrompette.

rent. Après le vin d'honneur servi à la Maison du combattant, nous avons déjeuné tous ensemble dans la joie et l'optimisme malgré les événements que nous connaissons.

Nos retrouvailles d'automne seront cette année couplées avec la conférence que donnera pour nous tous le Commandant de Saint-Marc, ce qui nous promet un grand moment d'amitié et d'ouverture.

SECTION DES DEUX-SEVRES

Président :
Colonel Daniel BAUDIN
10, rue Louis-Pergaud
79000 NIORT

Nous n'avons garde d'oublier nos camarades d'Afrique du Nord. C'est ainsi que nous avons participé, avec une forte délégation et le drapeau, aux commémorations de Niort : le 15 août au monument aux morts du Donjon, le 25 septembre à la Préfecture. L'inauguration de la plaque "Aux héros morts pour la France" le jour anniversaire du débarquement de l'Armée d'Afrique en Provence s'est déroulée devant 60 drapeaux et 2000 personnes.

Le Commandant Pierre Audouit et l'Adjudant Jean Olivier, notre porte-drapeau, ont été nommés chevaliers de la Légion d'Honneur. M. Gabriel Flandrois a reçu la croix de chevalier de l'Ordre National du Mérite des mains de son fils le Colonel Alain Flandrois.

Le 1^{er} novembre, selon notre tradition, nous avons honoré les morts d'Indochine au cimetière des Sablières à Niort. Le Colonel Baudin a déposé la gerbe de l'ANAI devant le monument érigé par la section.

Des plaques de l'ANAI ont été déposées sur les tombes de René Drouet à Fontenay le Comte (Vendée) le 1^{er} août et du Capitaine Pierre Monteil à Niort le 1^{er} novembre.

A Niort, les repas-baguettes continuent à offrir le premier mercredi de chaque mois des occasions de retrouvailles. Le 2 décembre c'était le déjeuner annuel suivi d'une grande tombola.

Les permanences ont lieu tous les vendredis après-midi au siège de la section.

SECTION DU VAL DE MARNE

Président : Commandant Jacques ARCHAMBAULT de BEAUNE

1, rue André-Maurois
94000 CRETEIL

Après vingt-deux de service, Mme Régine Dô Thi Phuoc, notre ancienne présidente et fidèle amie, a reçu la croix d'argent de la Croix Rouge Française le 19 novembre en mairie de Vincennes.



SECTION DE LA VENDEE

Président :
M. Jean GANDOUIN

4, Rue des Forges
85750 ANGLÈS

3 septembre : Prise de fonction de Jean-Paul Faugère, nouveau préfet de la Vendée ; à 9h30 dépôt de gerbe au monument aux morts de la Roche sur Yon en présence de la section. Toutes les autres manifestations patriotiques ont été honorées. Notre adhérent M. Léon Sabourin, de Niort, a reçu la croix de la Légion d'Honneur le 14 juillet à l'école des sous-officiers de Saint-Maixent.

Notre prochaine assemblée générale aura lieu en principe le dimanche 10 mars 2002 à Luçon, dans la nouvelle salle "Plaisance" du Forum des Associations. Réunion, vin d'honneur et repas exotique seront envisagés dans cette même salle, avec possibilité de parking tout proche.

Nous déplorons le décès de deux camarades : M. Philémon Béneteau de Saint Hilaire de Riez décédé le 18 septembre,

M. Jean Lemignard de Chavagnes en Paillets décédé le 22 octobre.

SECTION DE L'YONNE

Président :
Colonel Max COËT
10, rue du Champ-Vilain
89400 CHENY

Le 2 septembre, le Commandant Latrompette, le nouveau président du Comité d'Auxerre, a provoqué une réunion d'une trentaine d'adhérents autour d'un repas campagnard afin de créer une nouvelle cohésion au sein de son comité.

La réunion bisannuelle des Présidents des Comités, accompagnés de leurs adjoints et de leurs trésoriers, a eu lieu le 7 novembre à la caserne Vauban, dans les locaux de la Délégation Militaire Départementale. La date du congrès départemental a été fixée au 12 mai 2002 à Migennes et les assemblées générales des comités ont été fixées de la manière suivante : le 2 février - comité d'Auxerre, le 9 mars - comité de Sens, le 10 mars - comité de Saint-Florentin, le 17 mars - comité d'Avallon, le 1^{er} décembre - comité de Joigny.

Les 9 et 10 mars, les comités de Sens et Saint-Florentin, honorent les victimes du coup de force japonais de 1945. Le 7 mai, le Comité de Sens se rendra au monument pour honorer les victimes des combats de Dien Biên Phu.

A l'occasion de la réunion du 7 novembre, le Président a constaté la diminution des effectifs qui prend une certaine accélération à cause des décès mais également par l'abandon de certaines veuves. Les présidents ont pris connaissance des nouvelles dispositions concernant les cotisations en euros pour la nouvelle année.

A l'occasion du 11 novembre, les comités ont participé avec leurs drapeaux à toutes les manifestations locales.

Nous déplorons la disparition des adhérents suivants : le Colonel Camille Roudet du comité d'Avallon, M. Henri Nore du comité d'Auxerre, M. Guy Lion du comité de Joigny, M. Désiré Bénèy du comité de Sens, M. Michel Rémi du comité de Saint-Florentin.



Photo Colonel Rabeyrolles.

AU JARDIN DU SOUVENIR INDOCHINOIS DU BOIS DE VINCENNES

VENDREDI 2 NOVEMBRE 2001

Il faisait beau cette année pour la cérémonie du Souvenir Indochinois. Les dégâts de la tempête avaient été presque effacés. La musique régionale de l'Ile-de-France élevait l'âme et réjouissait les cœurs. Un certain nombre de nos amis n'avaient pu venir, mais des nouveaux les avaient remplacés. Peut-être touchons-nous au moment où l'âge nous invite à privilégier les actions communes en négligeant les vieilles querelles.

Des groupes de vétérans de l'armée vietnamienne et de l'armée laotienne s'étaient joints aux anciens de l'armée française. Quarante drapeaux et deux cents personnes, en un pèlerinage recueilli, ont honoré nos trois monuments. Sans doute les âmes errantes des morts pour la France ont-elles frémi aux sonneries militaires et au parfum de l'encens. Assurément les participants se sont félicités d'avoir pu remplir encore une fois leur devoir de fidélité.

Merci aux sections de Paris-Hauts de Seine, des Yvelines, de l'Essonne et surtout du Val-de-Marne, qui ont si bien contribué à la grandeur de cette célébration.

Sereine est la goutte de rosée

A la mémoire de J.-P.

Je viens de perdre un ami.
L'âme en peine, je marche seul dans la nuit.
Le jour se lève,
Un brin d'herbe me sourit,
Scintillant au soleil ;
Une goutte de rosée me dit :
"Je n'étais pas là hier soir,
Je ne serai plus là quand tu reviendras ;
Mais bien que tu ne me voies pas,
Je serai à côté de toi.
Grâce à moi, l'herbe est plus verte
Et les fleurs plus parfumées.
Tu sais : rien ne se perd, rien ne se crée
Et la vie, la mort,
C'est comme l'eau et les vagues
Ou l'air et le vent,
Présence ou absence n'est pas différent"

...
Comme un diamant, brille la goutte de rosée.
La campagne paraît enchantée
Et mon âme retrouve sa sérénité.



Hoai Viet



Vœux de la Rédaction

Bonne Année !

L'année 2002 sera très importante pour la France. Souhaitons-nous mutuellement une bonne santé pour en maîtriser les péripéties selon notre conscience.

Citoyens, nous sommes libres de nos choix politiques ; c'est la République de tous que nous avons défendue les armes à la main. Bonne année à notre République, c'est-à-dire à nous tous !

Patriotes, nous devons veiller au respect de nos fêtes nationales. Il n'est pas question d'agréer cette année une célébration solennelle du 19 mars 1962, commémoration du lâche abandon de 150 000 harkis, nos frères d'armes, à leurs assassins. Pas plus que nous n'accepterions de fêter le 25 juin 1940 qui céda au nazisme la moitié de la France, ou le 20 juillet 1954 qui transféra au communisme la moitié de l'Indochine.

Les hommes politiques, subitement, veulent arbitrer un litige qui ne leur est pas soumis. Que leurs électeurs leur disent qu'ils risquent gros ; le calcul que font certains pour leur réélection pourrait se retourner contre eux. Nous souhaitons à chacun de nous, dans chaque département, le courage et l'occasion d'affirmer sa conviction. Honneur au courage malheureux (Sidi Brahim, Camerone, Bazeilles), honte à l'abandon de ses amis !

Caveant consules !

Marie Boudou Lê Quan

Aux porte-drapeaux

En cette fin d'année l'A.N.A.I. pense à ses porte-drapeaux. Ils sont les héritiers de tous ceux qui élevaient l'oriflamme de la France sur les champs de bataille, et sans doute leur mérite n'est-il pas moindre.

Lorsque porte-drapeaux et porte-étendards, en effet, débouchaient, coude à coude ou botte à botte avec leur garde, face au soleil d'Austerlitz ou dans les glaces de la Bérézina, sur la tour Malakoff ou dans la fournaise de Morhange, ils se sentaient soulevés par l'armée entière. Fantassins et cavaliers fixaient les yeux sur eux. Une hésitation de leur part, c'était le désarroi dans les rangs. Une blessure grave exigeait une relève immédiate. Le dernier carré, s'il le fallait, se formait autour d'eux.

Aujourd'hui les porte-drapeaux d'association d'anciens combattants savourent gravement la fierté d'arborer les couleurs de la Patrie. Mais ce sont des hommes isolés. Certes ils retrouvent des camarades aux cérémonies et sont placés face à eux. Mais ils ne défilent pas en tête de leur amicale, et l'honneur réservé à leur emblème les sépare des assistants.

Jeunes, ils ne le sont plus. Malades, ils le deviennent quand soufflent les bourrasques d'hiver sous les arcs de triomphe. Et la relève est difficile car rares sont les hommes et les femmes capables de s'imposer cette rude discipline pour une certaine idée de la France.

Bonne année à nos porte-drapeaux !

